



RAPPORT 2015

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



**Commission Paritaire Nationale
professionnelle de l'Emploi et
de la formation professionnelle
dans les transports routiers et les
activités auxiliaires du transport
(CPNE)**





RAPPORT 2015

Sommaire

Édito	5
Contexte économique général	6
Bilan 2015 des activités de la CPNE	7
Bilan 2015 des activités de l'OPTL	8
Champ d'application et d'observation	9
Établissements	16
Effectifs	20
Démographie	34
Santé au travail	38
Mouvements de main d'œuvre	40
Intérim	47
Marché du travail	49
Formation	59
Insertion professionnelle	74
Prospective	78

Édito



L'édition 2015 du rapport de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) s'est encore enrichie de nouveaux indicateurs, pour dresser un état des lieux de l'emploi et de la formation au plus près des préoccupations des partenaires sociaux et des acteurs de l'emploi et de la formation. Nous nous sommes en particulier attachés à identifier la nouvelle physionomie des emplois de notre branche dans le contexte de la réforme territoriale, à quantifier les inaptitudes, accidents et maladies professionnelles, à produire des informations sur la féminisation des formations.

Comme vous le constaterez, le présent rapport met en évidence que les entreprises de notre branche ont créé environ 4 900 nouveaux emplois en 2014 et il est attendu qu'elles en créent beaucoup plus au cours de l'année 2015. Cette dynamique reste largement portée par le transport de personnes et les prestataires logistiques, et s'explique par des évolutions à l'œuvre d'ordre démographique, réglementaire, des modes de vie, mais aussi les politiques publiques.

Le 9 novembre 2015, j'ai été élu à la Présidence de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE) et suis devenu Vice-Président de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL). Je tenais à remercier tous ceux qui m'ont ainsi renouvelé leur confiance. Surtout je remercie chaleureusement Maxime Dumont, qui a partagé avec moi pendant plusieurs années la présidence paritaire de ces deux instances, pour son implication et son engagement sans faille pendant toute cette période.

Michel CHALOT

Président CPNE

Vice-Président OPTL

Contexte économique général

En 2014, la croissance est restée faible en France : le produit intérieur brut (PIB) de la France a crû de 0,2 % en euros constants, après deux années de croissance modérée (+0,2 % en 2012, +0,7 % en 2013), contre +1,3 % au niveau de l'Union européenne (et 0,8 % dans la zone euro). 2015 semble renouer avec une croissance plus vigoureuse : sur les trois premiers trimestres de l'année, l'acquis de croissance est de 1,1 % en France.

La production des principales branches utilisatrices des transports (agriculture, industrie manufacturière, construction et commerce) est en augmentation de 0,5 % en 2014, mais baisse de 1,0 % en moyenne annuelle depuis 2008. La production de l'industrie manufacturière (hors énergie et mines) progresse en 2014 (0,4 %) dans un contexte de baisse depuis 2008 (-1,5 % en moyenne annuelle). La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (20 % de l'industrie manufacturière) diminue de 0,6 % en moyenne annuelle depuis 2008 et en 2014 elle recule de 0,5 %. 2014 est marquée par un accroissement de la production agricole, notamment pour les grandes cultures : la production augmente de 5,5 %. L'activité dans le commerce de détail (commerce, réparation d'automobiles et de motocycles) progresse de 1,3 %. La construction est encore en baisse de 2,1 % en 2014 ; elle accuse un recul de -2,0 % en moyenne annuelle depuis 2008.

Sur l'ensemble des trois premiers trimestres 2015, la production continue de baisser dans la construction (-2,9 %), tandis que la production des branches manufacturières rebondit (+1,2 %).

Le transport intérieur routier de marchandises diminue au total de 1,2 % (en t-km) en 2014. L'activité du pavillon français recule de 2,9 % (après une quasi-stabilité en 2013, -0,1 %). Le pavillon français réalise 63 % du transport routier de marchandises contre 73 % en 2000. Le transport pour compte d'autrui, se replie de 4,2 %, tandis que le transport pour compte propre (11 % du transport routier) progresse (+1,3 %). Le transport en France par des transporteurs étrangers augmente de 1,9 % en 2014. Depuis 2008, l'activité du pavillon étranger a baissé en moyenne de 0,6 % par an, alors que celle du pavillon français a reculé de 3 %. L'assouplissement de la réglementation a permis le développement du cabotage (transport national par des camionneurs étrangers) : 3 % du transport intérieur se fait par cabotage contre moins de 1 % en 2000.

Les autres services de transport (hors Poste et courrier), stockage, logistique, gestion des grandes infrastructures, représentent un tiers des activités de transport (mesuré en chiffre d'affaires) ; en 2014, leur production progresse de 1,5 %.

Le transport collectif de voyageurs sur longue distance diminue légèrement (-0,3 %), tiré vers le bas par presque tous les modes (notamment -0,5 % pour le transport ferroviaire longue distance) ; seul le transport routier en autocars interurbains croît de 0,9 % en 2014.

Au premier semestre 2015, l'emploi salarié augmente dans le transport routier de fret (+0,7 % au premier trimestre et +0,4 % au deuxième trimestre), l'entreposage et les services auxiliaires des transports (+0,7 % au premier trimestre et +0,3 % au deuxième trimestre) et les transports terrestres de voyageurs non ferroviaires (+1,1 % au premier trimestre et +0,5 % au deuxième trimestre).

Sources :

Les Comptes de la Nation en 2014, INSEE Première, mai 2015

Les comptes des transports en 2014, CGDD/SOeS, juillet 2015

Comptes nationaux trimestriels, INSEE Conjoncture, novembre 2015

Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°686, octobre 2015

Chiffres et Statistiques, CGDD/SOeS, n°688, octobre 2015



Bilan 2015 des activités de la CPNE

(Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle)

En 2015, la CPNE a notamment :

- préparé la liste des formations professionnelles de la Branche Transport ; la loi du 5 mars 2014 prévoit en effet que le Compte Personnel de Formation (CPF) soit encadré par des listes de certifications éligibles : une liste nationale de la branche professionnelle concernée (CPNE), une liste nationale interprofessionnelle (COPANEF) ou une liste régionale interprofessionnelle (COPAREF) ;
- piloté l'ADEC Transports routiers et activités connexes 2014-2017 (Action de développement de l'Emploi et des Compétences), qui porte sur trois axes : développer l'attractivité des métiers, fidéliser les salariés et sécuriser les parcours professionnels ; anticiper les mutations et professionnaliser les métiers ; anticiper les besoins en compétences et les emplois avec la construction d'outils de branche.
- lancé un groupe de travail en vue de la mise en place d'un CQP Déménageur sur porteur, afin de valoriser le cœur de métier de la branche professionnelle et promouvoir le métier de déménageur ;
- finalisé le CQP Déclarant en douane ;
- instruit de nouvelles demandes d'agrément pour des CQP en transport de fonds et valeurs.

Bilan 2015 des activités de l'OPTL

(Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique)

Ont été organisées les 27 et 28 octobre 2015 les rencontres nationales de l'OPTL au Tremblay-sur-Mauldre, avec plus d'une centaine de participants. Les précédentes rencontres dataient de 2012.

Ces journées ont alterné séances de présentation en plénière (ADEC Route, compétences des différents acteurs régionaux de la formation professionnelle, réforme de la formation professionnelle...) et ateliers (relatifs aux outils de prévision et prospective, ou encore aux nouveaux indicateurs à développer dans les rapports OPTL).

Elles ont donné lieu à une restitution des résultats des projets innovants par les porteurs de projets eux-mêmes :

- Document de présentation des métiers et des filières transport et logistique en Alsace
- Maquette des métiers et des formations du secteur « Transport et Logistique » en Centre-Val de Loire
- Diagnostic Exploitation en Languedoc-Roussillon
- Étude sur l'attractivité et la fidélisation de la génération « Y » et du public féminin dans les métiers du transport et de la logistique en Limousin
- Étude sur les entreprises de fret de proximité de - 3,5 T relevant du TRM et les passerelles possibles entre demandeurs d'emploi inscrits sur les métiers d'opérateurs logistiques et les métiers de conduite VUL en Midi-Pyrénées.

Des visites du centre de formation AFTRAL du Tremblay-sur-Mauldre ont également été proposées (hall cariste, simulateur transport fluvial, maison du déménagement).

Ces journées se sont clôturées par des saynètes jouées par des comédiens visant à sensibiliser aux enjeux de la mixité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes.





Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle

et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNE, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

En outre, dans chaque région administrative de métropole, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 Intitulé du poste

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A Transports routiers de fret interurbains
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité
- 53.20Z Autres activités de poste et de courrier
- 80.10Z Activités de sécurité privée (*)

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
- 49.39B Autres transports routiers de voyageurs

Déménagement (DEM)

- 49.42Z Déménagement

Location (LOC)

- 49.41C Location de camions avec chauffeur
- 77.12Z Location et location-bail de camions (*)

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A Messagerie, fret express
- 52.29B Affrètement et organisation des transports (*)

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1^{er} février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.



Le rapport emploie à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).



Les outils statistiques dédiés de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

Une exploitation très complète des statistiques disponibles relatives à l'emploi et à la formation dans la branche conventionnelle

Des données sont recueillies chaque année auprès d'un grand nombre d'organisations publiques et privées : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie (MEDDE), Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, Ministère de la Santé, ACOSS, Pôle emploi, INSEE, DARES, Ellisphere, OPCA Transports et Services, FONGECFA-Transport, AGECEFA-Voyageurs, AFPA, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, Brink's, Items, Loomis, Prosegur, Temis...

Ces informations font ici l'objet d'une exploitation spécifique pour les ajuster au champ de la CCNTR.

Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études de l'AFT, permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, 2 859 questionnaires recueillis en 2015 auprès d'autant d'établissements ont été exploités, représentant 73 754 salariés. La statistique ACOSS ajustée au champ conventionnel sert cette année de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 7 % des établissements et 11 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance (« marge d'erreur ») des données nationales figurant dans la présente brochure se situe en deçà de 2 %.

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

Ces familles professionnelles ont évolué en 2014, en spécialisant la précédente famille professionnelle « Exploitation » sur l'« Exploitation Transport » et en ajoutant à la précédente famille professionnelle « Manutention-Magasinage » les exploitants logistiques, pour former une grande famille « Logistique/Manutention/Magasinage », qui rassemble l'ensemble des métiers de la logistique et de l'entrepôt. L'intérêt est double : d'une part, mieux identifier le poids des métiers de la logistique et de l'entrepôt dans la branche, dans un contexte où ils se développent, et d'autre part, pouvoir disposer de statistiques sur le nombre d'exploitants logistiques en croisant la famille professionnelle « Logistique-Manutention-Magasinage » avec la catégorie socio-professionnelle (CSP).

Par ailleurs, **des sous-familles professionnelles ont été introduites**, pour une meilleure visibilité de ce que recouvrent en particulier les métiers de la famille professionnelle « Conduite ».

Remerciements

Le présent document a été réalisé grâce aux études en matière d'emploi, aux enquêtes et aux informations collectées auprès des différents pourvoyeurs de données. Son élaboration a fait l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage OPTL. L'ensemble des structures paritaires de la formation professionnelle des transports routiers et activités auxiliaires y sont associées : CPNE, OPCA Transports et Services, fédérations patronales, organisations salariales. Que tous ceux qui ont pris part à ces travaux en soient remerciés.

Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
● 1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
● 2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
● 3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
● 4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	
	<ul style="list-style-type: none"> • Transports routiers et messagerie/fret express • Transports multimodaux • Déménagements • Location • Transport de voyageurs • Transport sanitaire 	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
● 5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.
● 6	CONDUITE	Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.
● 6.1	• Transport de personnes	
● 6.1.1	> Transport de voyageurs	
● 6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
● 6.1.1.2	> 2 ^e groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1 ^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).
● 6.1.2	> Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers.
● 6.2	• Transport de marchandises	
● 6.2.1	> 1 ^{er} groupe	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
● 6.2.2	> 2 ^e groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
● 6.2.3	> 3 ^e groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).
● 7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.
● 8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).



● Méthodologie de l'édition 2015

Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR).

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de ré-évaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.

« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'en 2011 calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servaient à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'a plus été en mesure de produire une statistique pour les années 2011 et suivantes.

Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans les éditions suivantes du rapport OPTL, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS : ainsi, pour les dernières éditions du rapport OPTL, les données de l'ACOSS ont servi à calculer des taux d'évolution du nombre d'établissements et de salariés par codes NAF, taux d'évolution qui ont été appliqués aux dernières statistiques connues Pôle emploi champ UNEDIC ajustées au champ conventionnel. Cette méthode a permis de conserver une présentation des données sans rupture de série sur au moins cinq ans.

Dans la mesure où les dénombrements annuels d'établissements et de salariés par code NAF et territoire sont désormais fournis par l'ACOSS pour la période 2009-2014, les données de l'enquête Tableaux de bord ont été calées sur la statistique ACOSS, pour les années 2009 à 2014 incluses. De la même manière, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés des 5 dernières années résultent de l'application directe des coefficients d'ajustement aux séries 2009-2014 fournies par l'ACOSS.

Néanmoins, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés sur 10 ans continuent d'être données sur la base de l'application du taux d'évolution ACOSS aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC ajustées, l'ACOSS ne fournissant pas des séries aussi longues. Il s'ensuit que les évolutions à 10 ans sont communiquées sous forme indicielle.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2013

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2013 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune

ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

Les effectifs au regard des sources statistiques publiques

Établissements avec et sans salarié au 1^{er} janvier

	2013	2014
TRM	41 088	41 523
TRV	6 374	7 075
DEM	2 648	2 693
LOC	2 512	2 499
AUX	6 446	6 613
PRL	2 816	2 944
TRS	7 102	7 164
Total	68 986	70 511

Source : INSEE, Démographie des établissements
Données ajustées au champ conventionnel

Les dernières statistiques INSEE mettent en évidence la poursuite de l'augmentation du nombre d'établissements, avec ou sans salarié, dans la branche : +2,2 % en 2013 sur l'ensemble des secteurs d'activité de la branche, soit au même rythme qu'en 2012 et jusqu'à +11 % en 2013 dans le transport routier de voyageurs, après +7 % en 2012. La location est le seul secteur d'activité de la branche qui voit le nombre de ses établissements se réduire : -0,5 % en 2013, après -1 % en 2012. 47 % des établissements relevant des codes d'activité de la CCNTR n'emploient pas de salarié, ou leur effectif est inconnu de l'INSEE. Les chiffres au 1^{er} janvier 2015 ne sont pas encore disponibles auprès de l'INSEE.

Effectifs des salariés présents au 31 décembre

	2013	2014
TRM	332 009	332 683
TRV	96 355	98 855
DEM	11 325	11 111
LOC	22 804	22 348
AUX	96 322	96 498
PRL	41 236	42 451
TRS	53 504	54 515
Total	653 555	658 461

Sources : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Au 31 décembre 2014, la branche compte 658 461 salariés. Elle a créé environ 4 900 emplois au cours de l'année, soit une évolution du nombre de salariés dans la branche de +0,8 % en 2014 - après +0,2 % en 2013 -, alors que les effectifs salariés stagnaient dans le reste de l'économie française.



● Le poids des conducteurs routiers de la branche professionnelle dans l'ensemble des effectifs en conduite de l'économie

L'exploitation du recensement de population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements en compte propre.

La branche conventionnelle rassemble enfin 78 % des conducteurs de véhicules de transport sanitaire, les autres étant principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).



Établissements

Établissements sans salarié au 1^{er} janvier (ou dont l'effectif est inconnu)

	2013	2014
TRM	19 323	20 130
TRV	3 234	3 894
DEM	1 347	1 411
LOC	1 371	1 362
AUX	2 162	2 337
PRL	1 622	1 725
TRS	1 869	1 961
Total	30 927	32 821

Source : INSEE, Démographie des établissements
Données ajustées au champ conventionnel

Sur le champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR), le nombre d'établissements sans salarié (ou dont l'effectif est inconnu) a bondi de 6,1 % en 2013, après +4,4 % en 2012 (l'INSEE n'a pas encore publié les statistiques au 1^{er} janvier 2015). L'évolution du nombre d'indépendants est la plus marquée dans le transport routier de voyageurs : +20,4 % en 2013, après + 13,3 % en 2012.

Établissements avec salariés au 31 décembre

	2013	2014
TRM	22 174	22 144
TRV	3 683	3 759
DEM	1 360	1 350
LOC	1 154	1 132
AUX	4 388	4 382
PRL	1 214	1 255
TRS	5 315	5 316
Total	39 288	39 338

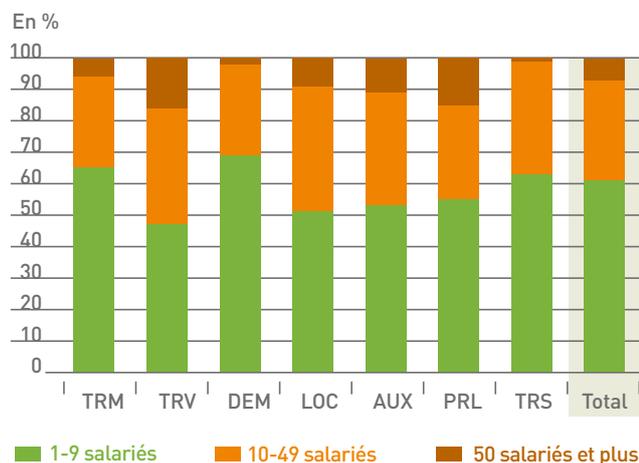
Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

A contrario, le nombre d'établissements avec salariés relevant du champ de la CCNTR reste globalement assez stable : +0,1 % en 2014, après -0,9 % en 2013. En fait, le nombre d'employeurs n'a augmenté que dans deux secteurs d'activité, le transport routier de voyageurs (+2,1 %) et les prestataires logistiques (+3,4 %).





Répartition des établissements par secteur et taille



Source : INSEE, Démographie des établissements
Données ajustées au champ conventionnel

C'est dans le déménagement que les établissements sont les plus atomisés : près de 70 % d'entre eux ont moins de 10 salariés, et seulement 2 % ont 50 salariés ou plus.

Dans le transport routier de voyageurs en revanche, une majorité d'établissements (53 %) emploie au moins 10 salariés.

Créations d'établissements en 2014 et évolution en %

	Nombre				Évolution 2014/2013		
	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	2 092	369	1 074	3 535	-3 %	83 %	36 %
TRV	904	44	351	1 299	-28 %	69 %	-6 %
DEM	141	21	86	248	-23 %	31 %	15 %
LOC	30	5	21	55	-57 %	13 %	-30 %
AUX	257	36	133	425	-3 %	82 %	37 %
PRL	32	10	23	65	-33 %	59 %	12 %
TRS	156	53	105	314	-38 %	47 %	-3 %
Total	3 612	537	1 792	5 940	-15 %	74 %	20 %

Source : Ellisphere, ex. COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'établissements créés dont on ignore s'ils ont ou non des salariés.

Après plusieurs années consécutives de repli, les créations d'établissements dans la branche, avec ou sans salarié, se sont accrues de 20 % en 2014. Les créations d'établissements ont été particulièrement

dynamiques dans le transport routier de marchandises (+36 %) et chez les auxiliaires de transport (+37 %). En revanche, elles ont chuté de 30 % dans la location.

Nombre de salariés concernés par des créations d'établissements

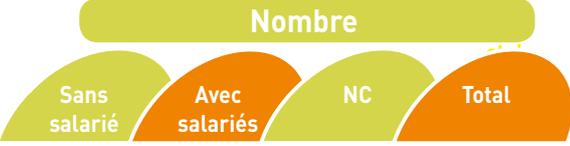


	2013	2014
TRM	791	1 245
TRV	125	151
DEM	57	51
LOC	89	110
AUX	143	145
PRL	79	302
TRS	209	236
Total	1 492	2 240

Les établissements nouvellement créés en 2014 emploient 2 240 salariés, soit 1,5 fois plus que les établissements qui s'étaient créés en 2013.

Source : Ellisphère, ex. COFACE
Données ajustées au champ conventionnel

Défaillances d'entreprises en 2014 et évolution en %




	Nombre				Évolution 2014/2013		
	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	1 817	1 968	365	4 150	-5 %	-3 %	2 %
TRV	595	164	92	851	24 %	-1 %	30 %
DEM	114	116	20	250	-10 %	-6 %	-2 %
LOC	53	69	10	131	-32 %	10 %	-9 %
AUX	187	130	37	355	31 %	-12 %	16 %
PRL	25	43	4	73	56 %	90 %	83 %
TRS	155	186	27	368	53 %	9 %	35 %
Total	2 947	2 676	555	6 178	3 %	-2 %	8 %

Source : Ellisphère, ex. COFACE
NC : Non Communiqué
Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

Le nombre de défaillances d'entreprises, avec ou sans salarié, a progressé moins vite que celui des créations d'établissements : +8 % pour l'ensemble du champ conventionnel en 2014, après +3 % en 2013. Le nombre de défaillances s'est réduit entre 2013 et 2014 dans deux secteurs d'activité, le déménagement et la location (respectivement -2 % et -9 %).

Les défaillances d'entreprises (qui peuvent porter sur plusieurs établissements) restent plus nombreuses que les créations d'établissements dans tous les secteurs d'activité, excepté le transport routier de voyageurs et les auxiliaires de transport.

Les défaillances d'entreprises ici présentées regroupent différents événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales) : fond cédé, scission, fusion-absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire... Tous ces événements ne se traduisent bien entendu pas par la disparition des activités concernées.



Défaillances d'entreprises par cause



Part des liquidations judiciaires en %

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
En 2014	9 %	34 %	10 %	20 %
En 2013	9 %	38 %	84 %	25 %

Part des redressements judiciaires en %

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
En 2014	2 %	16 %	1 %	8 %
En 2013	1 %	18 %	16 %	10 %

Source : Ellisphere, ex. COFACE

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires



	Liquidation judiciaire		Redressement judiciaire	
	2013	2014	2013	2014
MAR	6 586	5 437	12 887	5 461
TRV	372	232	269	171
TRS	331	485	634	317
Total	7 289	6 154	13 790	5 949

Source : Ellisphere, ex. COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

La part des redressements judiciaires et des liquidations judiciaires dans l'ensemble des défaillances d'entreprises de la branche s'est réduite en 2014 respectivement de 2 points et 5 points. Le nombre

de salariés dont l'emploi est menacé du fait d'un redressement judiciaire a diminué de 57 % en 2014, et le nombre de salariés dont l'emploi est susceptible de disparaître du fait d'une liquidation judiciaire de 16 %.



Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31.12.2014

NAF REV-2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
● 49.41A	175 192	
● 49.41B	142 273	
● 53.20Z	6 037	
● 80.10Z	9 181	
Total	332 683	50,5 %
Transport routier de voyageurs (TRV)		
● 49.39A	64 158	
● 49.39B	34 697	
Total	98 855	15 %
Déménagement (DEM)		
● 49.42Z	11 111	2,0 %
Location (LOC)		
● 49.41C	17 757	
● 77.12Z	4 591	
Total	22 348	3,4 %
Auxiliaires de transport (AUX)		
● 52.29A	38 371	
● 52.29B	58 127	
Total	96 498	14,7 %
Prestataires logistiques (PRL)		
● 52.10B	42 451	6,0 %
Transport sanitaire (TRS)		
● 86.90A	54 515	8,0 %
Ensemble des activités		
Total	658 461	100,0 %

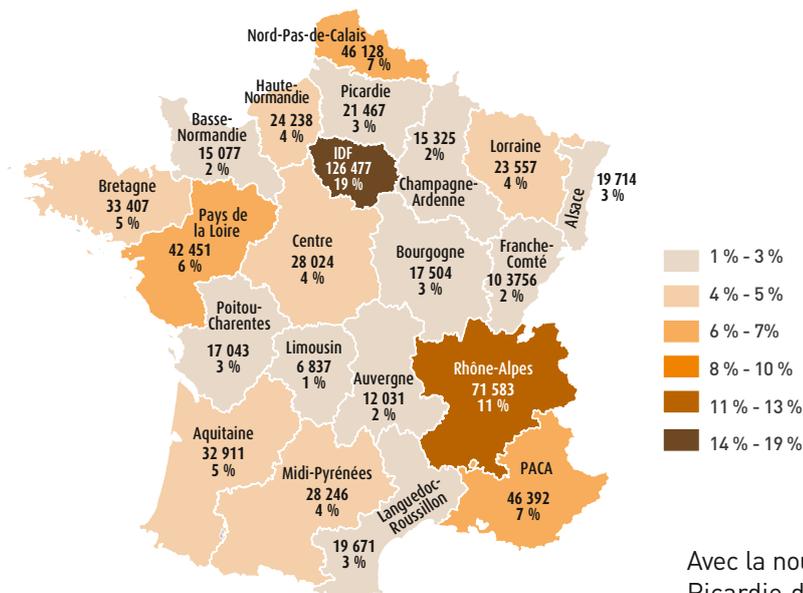
Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel



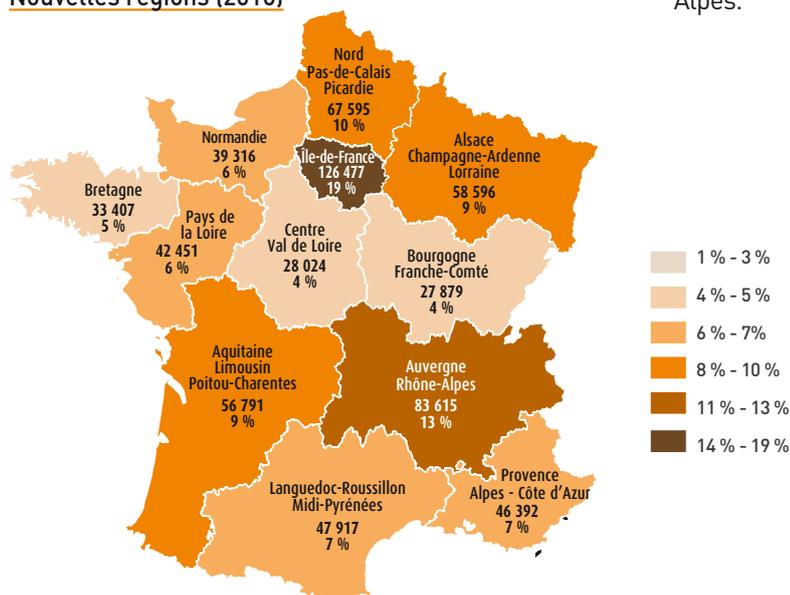
Répartition de l'emploi salarié de la branche par région

Régions actuelles (2015)



Avec la nouvelle carte des régions, Nord - Pas-de-Calais Picardie devient la troisième région de France, après l'Île-de-France et Auvergne Rhône-Alpes, en termes de nombre de salariés relevant de la branche, devant Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Les effectifs salariés en Île-de-France restent 1,5 fois plus nombreux qu'en Auvergne Rhône-Alpes.

Nouvelles régions (2016)

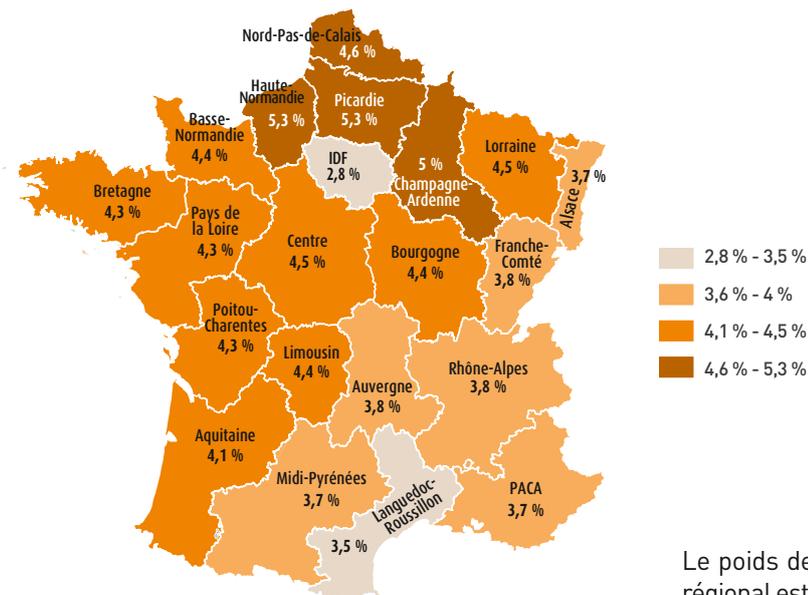


Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Part de l'emploi salarié de la branche par rapport à l'emploi total de la région

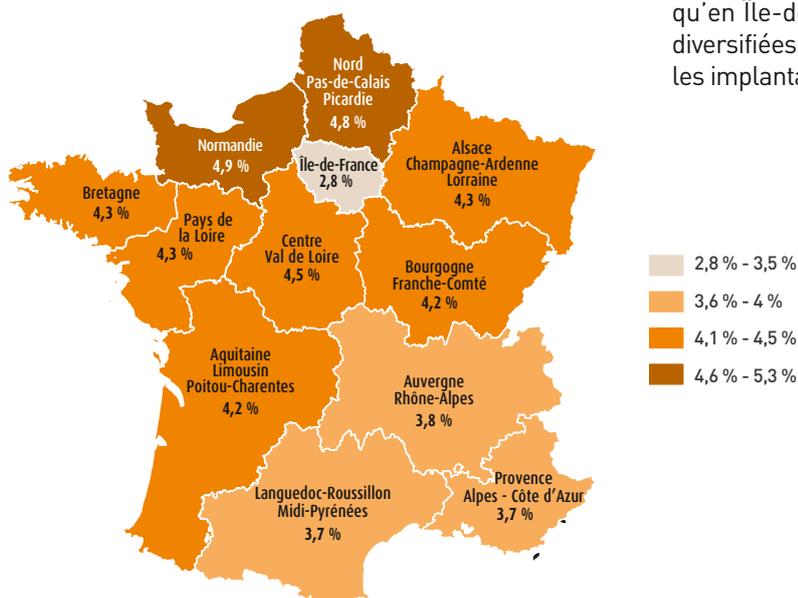
Régions actuelles (2015)



Le poids des emplois de la branche dans l'emploi total régional est le plus élevé en Nord – Pas-de-Calais Picardie et Normandie (respectivement 4,8 % et 4,9 %).

Dans le Sud-est de la France, les emplois de la branche représentent moins de 4 % de l'emploi total régional (Auvergne Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), de même qu'en Île-de-France (2,8 %) dont les activités sont très diversifiées et où la rareté et le coût du foncier pénalisent les implantations transport-logistique.

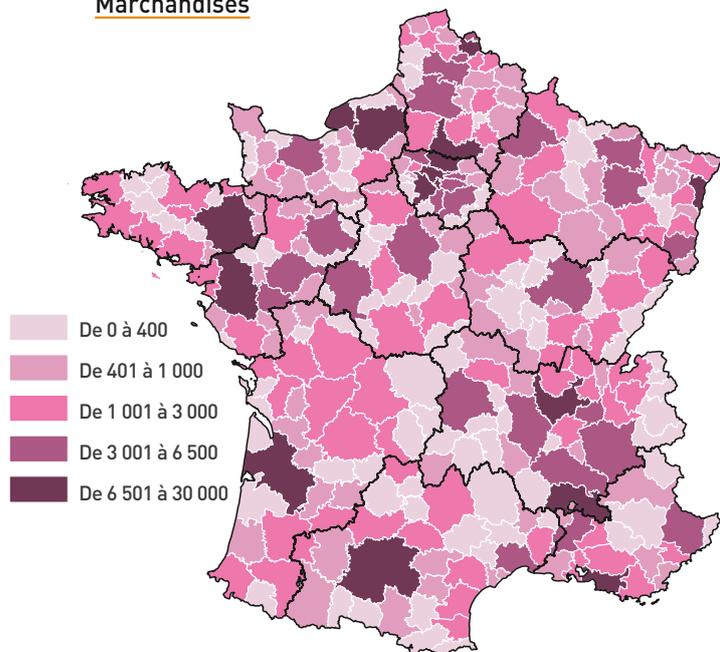
Nouvelles régions (2016)





Effectifs salariés par zone d'emploi

Marchandises



Les salariés des entreprises de transport de personnes (TRV et TRS) sont relativement moins concentrés territorialement que ceux de l'activité Marchandises (au sens large, donc incluant TRM, DEM, LOC, AUX et PRL) : ainsi 13 % des emplois salariés du transport sanitaire sont situés dans cinq zones d'emploi, contre 21 % des emplois salariés Marchandises.

Les zones d'emploi de Paris et Roissy Sud Picardie sont les plus pourvoyeuses d'emplois, pour chacune de ces trois activités.

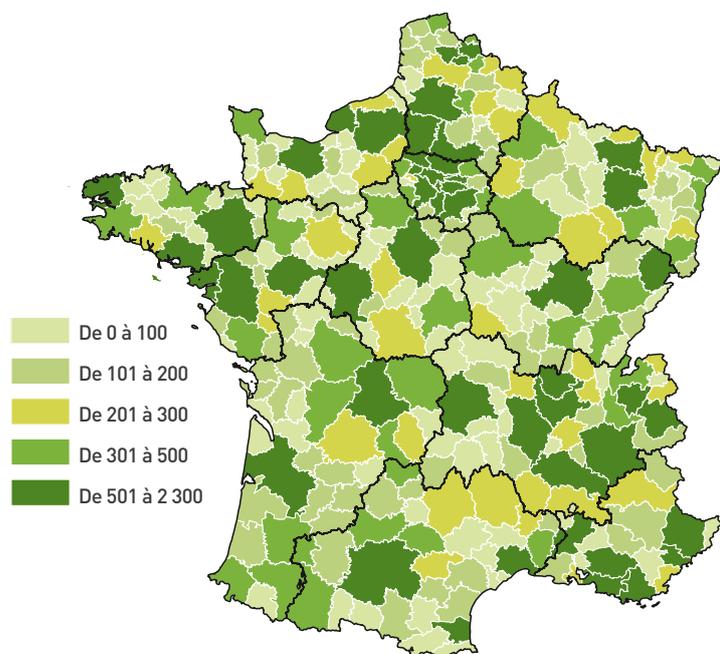
Pour le transport sanitaire, deux autres zones d'emploi dépassent les 1 000 salariés : Marseille-Aubagne et Toulouse.

Toulouse est également la 4^{ème} zone d'emploi pour l'activité Marchandises (environ 13 000 salariés), derrière Lyon.

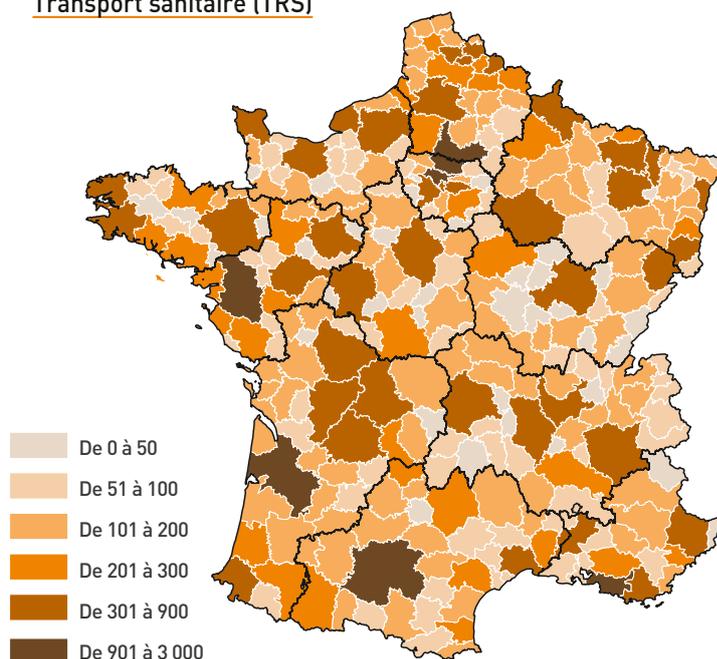
Pour le transport routier de voyageurs, la zone d'emploi de Lyon, avec plus de 2 000 salariés, se fait devancer par Saclay et Melun.

NB : Les zones d'emploi sont les espaces géographiques, issus du découpage de l'INSEE, à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Transport routier de voyageurs (TRV)



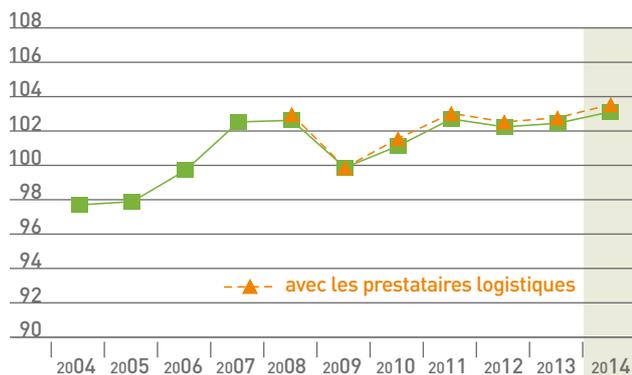
Transport sanitaire (TRS)



Nombre de salariés au 31 décembre 2014

658 461

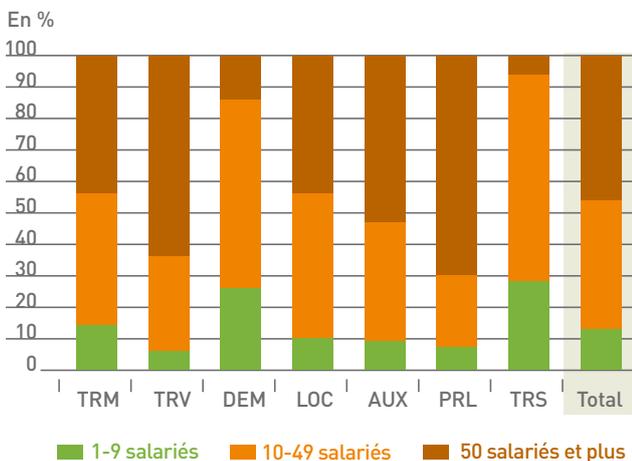
Évolution des effectifs d'emploi au 31 décembre (Indice base 100 au 31.12.2009)



En 2014, la branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport a créé 4 900 emplois salariés (évolution de +0,8 % des effectifs salariés), soit trois fois plus qu'en 2013.

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement



Les établissements d'au moins 50 salariés représentent 7 % des employeurs de la branche, mais concentrent 46 % des salariés.

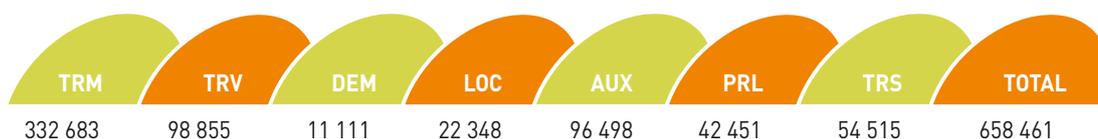
En contrepoint, 13 % des salariés de la branche sont employés dans des établissements de moins de 10 salariés, qui représentent 61 % des employeurs.

Source : INSEE, Démographie des établissements



Effectifs par secteur d'activité au 31.12.2014

Activités



Source : Enquête Tableau de bord

Évolution 2014/2013 par secteur d'activité

Activités



Variation des effectifs en 2014	674	2 500	-214	-456	176	1 215	1 011	4 906
Taux d'évolution en 2014	0,2 %	2,6 %	-1,9 %	-2,0 %	0,2 %	2,9 %	1,9 %	0,8 %
Taux d'évolution en 2013	-0,3 %	3,0 %	-1,7 %	-1,8 %	-1,1 %	1,0 %	2,1 %	0,2 %

Source : Enquête Tableau de bord

Les secteurs d'activité qui ont créé des emplois en 2013 ont fait preuve du même dynamisme en 2014 : l'emploi salarié progresse ainsi en 2014 de 2,9 % chez les prestataires logistiques (1 200 emplois créés), de 2,6 % dans le transport routier de voyageurs (2 500 emplois créés), et de 1,9 % dans le transport sanitaire (1 000 emplois créés).

Parallèlement, des secteurs qui détruisaient des emplois en 2013 ont inversé cette tendance en 2014, comme le transport routier de marchandises et les auxiliaires de transport (+0,2 %, après respectivement -0,3 % et -1,1 % en 2013).

Deux secteurs ont néanmoins continué de perdre des emplois en 2014 : le déménagement (-1,9 %) et la location (-2 %).

Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle au 31.12.2014

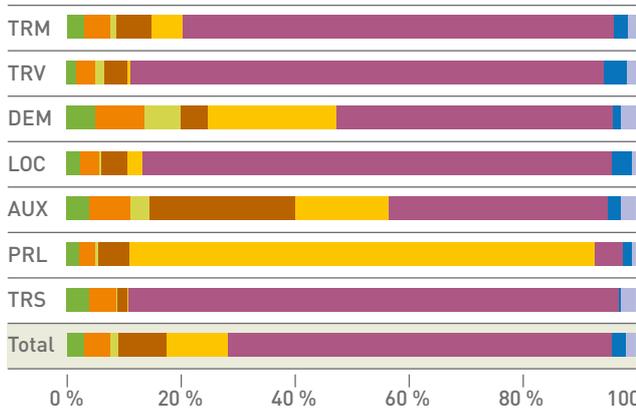


Plus de 445 000 salariés de la branche occupent un poste de conduite (68 % des effectifs totaux). Avec près de 67 000 salariés relevant de la famille professionnelle Logistique/Manutention/Magasinage, celle-ci fournit un emploi à un salarié sur dix de la branche.

Enfin, 9 % des salariés de la branche exercent leur métier à l'exploitation transport, soit environ 57 500 salariés.

Source : Enquête Tableau de bord

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2014



C'est chez les auxiliaires de transport qu'on observe la plus forte proportion de salariés employés à l'Exploitation Transport : 28 % des salariés de ce secteur sont rattachés à cette famille professionnelle.

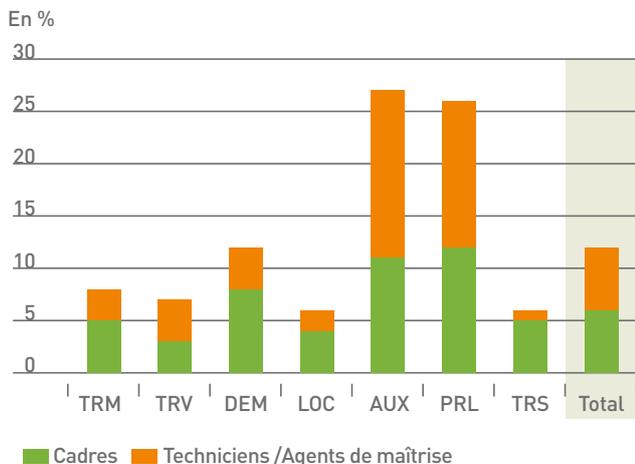
Dans trois secteurs d'activité, la Conduite concentre plus de 80 % des effectifs salariés : le transport sanitaire (87 %), le transport routier de voyageurs (84 %), et la location (83 %).



	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	3 %	2 %	4 %	3 %	4 %	2 %	4 %
Gestion	5 %	3 %	8 %	3 %	8 %	8 %	5 %
Vte/Achats	1 %	2 %	6 %	0 %	3 %	2 %	0 %
Exploit. Transport	6 %	4 %	6 %	4 %	28 %	9 %	2 %
Logistique/Manut./Mag.	5 %	0 %	22 %	2 %	17 %	72 %	0 %
Conduite	77 %	84 %	49 %	83 %	34 %	4 %	87 %
Mainten.	2 %	4 %	1 %	4 %	3 %	1 %	1 %
Interprof.	1 %	1 %	4 %	1 %	3 %	2 %	2 %

Source : Enquête Tableau de bord

Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité en 2014

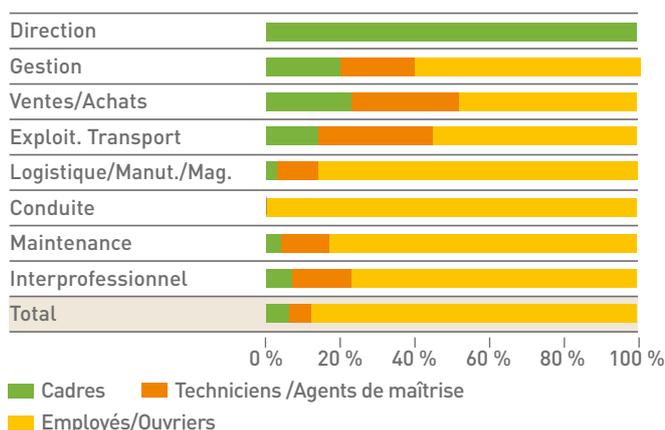


12 % des salariés de la branche sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise. Cette proportion s'élève à 27 % chez les auxiliaires de transport. En revanche, dans le transport sanitaire et la location, près de 95 % des salariés sont des ouvriers ou employés.

Source : Enquête Tableau de bord



Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2014



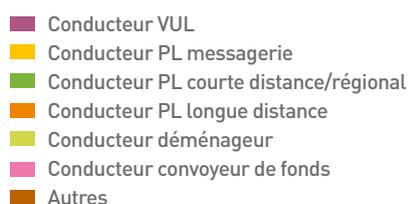
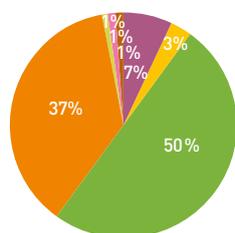
Source : Enquête Tableau de bord

45 % des salariés de la famille professionnelle Exploitation Transport sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise, soit 25 700 personnes.

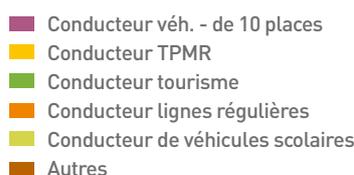
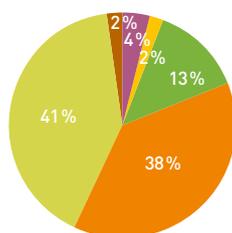
Le taux d'encadrement dans la famille professionnelle Logistique/Manutention/Magasinerie est de 13 %, soit près de 8 800 cadres et techniciens/agents de maîtrise, occupant par exemple des fonctions de responsables ou exploitants logistiques.

Répartition des effectifs en Conduite par sous-famille et activité

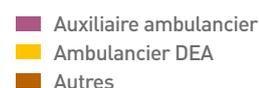
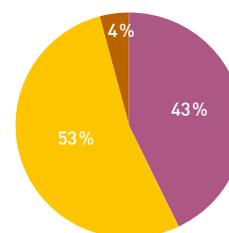
Marchandises



Transport routier de voyageurs (TRV)



Transport sanitaire (TRS)



Source : Enquête Tableau de bord

Les conducteurs de véhicules poids lourds dans la branche se répartissent entre :

- 101 600 conducteurs PL grand routier (ou longue distance), c'est-à-dire affectés principalement à des services leur faisant obligation de prendre au moins six repos journaliers par mois hors de leur domicile ;
- 9 400 conducteurs messagerie, c'est-à-dire affectés, à titre principal, à des services organisés de messagerie, d'enlèvement et de livraison de marchandises ou de produits dans le cadre de tournées régulières nécessitant, pour une même expédition de domicile à domicile, des opérations de groupage et de dégroupage, et comportant des contraintes spécifiques de délais de livraison ;

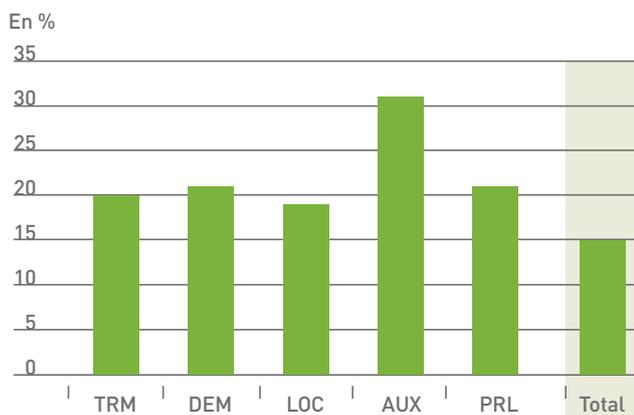
- 137 100 conducteurs PL courte distance/régional.

En outre, 7 % des conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont des conducteurs de véhicules utilitaires légers (d'un poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes).

Dans le transport routier de voyageurs, les conducteurs conduisant principalement des véhicules scolaires sont les plus nombreux (30 600 salariés), devant les conducteurs de lignes régulières (28 800) et les conducteurs tourisme (9 800).

Dans le transport sanitaire, on compte 1,2 fois plus d'ambulanciers DEA que d'auxiliaires ambulanciers.

Proportion de conducteurs affectés principalement au transport de marchandises en ville



L'enquête des CREF auprès des établissements de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport révèle cette année que 15 % des conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont affectés principalement à du transport de marchandises en ville.

Source : Enquête Tableau de bord

ZOOM SUR LE MÉTIER DE CONDUCTEUR VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER (VUL)

L'OPTL Midi-Pyrénées a commandité une étude pour mieux cerner l'emploi de conducteur livreur en -3.5 T en termes de compétences attendues par les entreprises et de volume d'emplois représenté.

L'emploi de conducteur sur VUL est un emploi plus complexe qu'on pourrait le croire, qui ne doit pas être confondu avec celui de conducteur poids lourd, et qui gagnerait à être réellement professionnalisé.

Les trois compétences les plus recherchées par les employeurs sont : la conduite professionnelle (éco conduite, organisation tournée, chargement/arrimage), la ponctualité, la relation clientèle.

Il apparaît que deux axes de travail sont à mettre en place par la branche pour professionnaliser ce métier et répondre aux attentes des employeurs :

- Promouvoir les formations qualifiantes existantes pour les nouveaux entrants notamment le titre professionnel de conducteur livreur sur VUL (titre certifié Ministère du Travail) auprès des demandeurs d'emploi ainsi que des entreprises
- Professionnaliser les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sur ce code ROME métier soit par le biais de la formation certifiante, soit de la VAE.

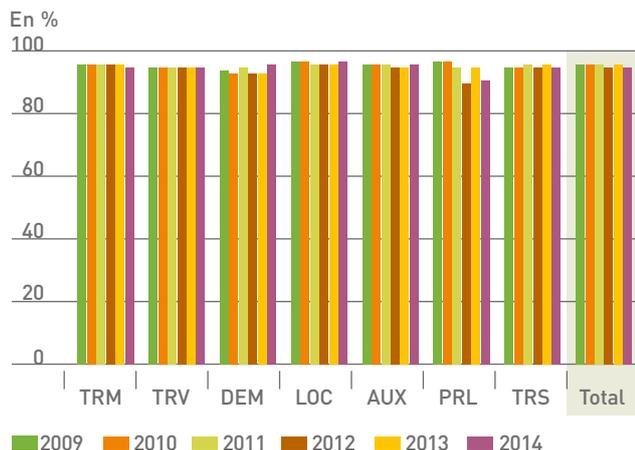
Source : OPTL Midi-Pyrénées

Contact : midipyrenees@optl.fr





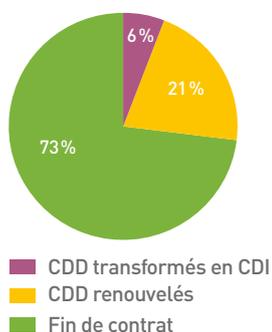
Évolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI)



Source : Enquête Tableau de bord

96 % des salariés de la branche sont en contrat à durée indéterminée. Néanmoins, les contrats courts et les contrats journaliers du déménagement sont mal pris en compte par l'enquête.

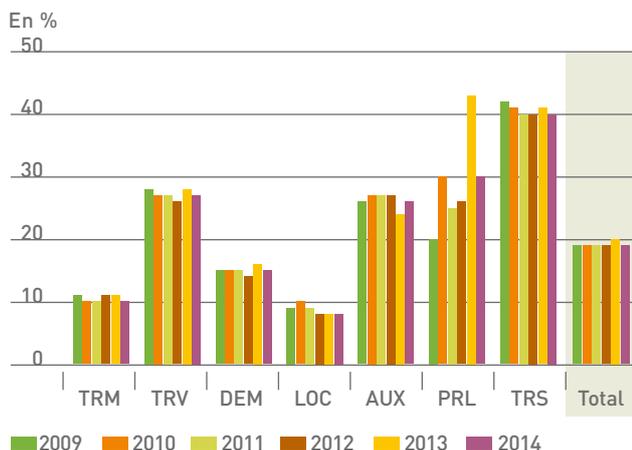
Devenir des CDD en 2014



Source : Enquête Tableau de bord

A l'issue de leur contrat à durée déterminée (CDD), 6 % des salariés ont été recrutés en CDI, tandis que 21 % ont vu leur contrat renouvelé.

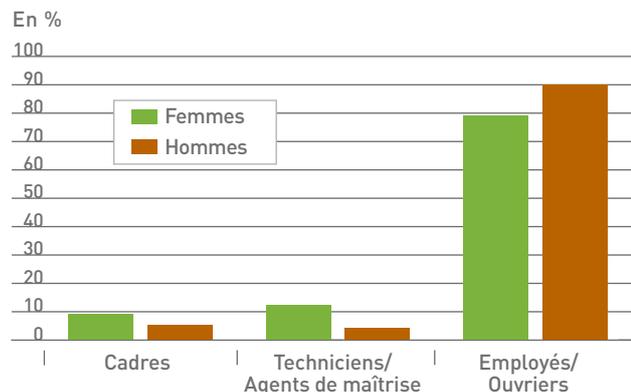
Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



Source : Enquête Tableau de bord

123 800 femmes travaillent dans les entreprises de la branche, soit 19 % des effectifs totaux. Elles seraient un peu moins nombreuses qu'en 2013 (-4 %). Près de 48 500 femmes exercent leur métier dans le transport de personnes, qui rassemble 39 % du personnel féminin de la branche. Dans le transport sanitaire, elles représentent 40 % des effectifs du secteur.

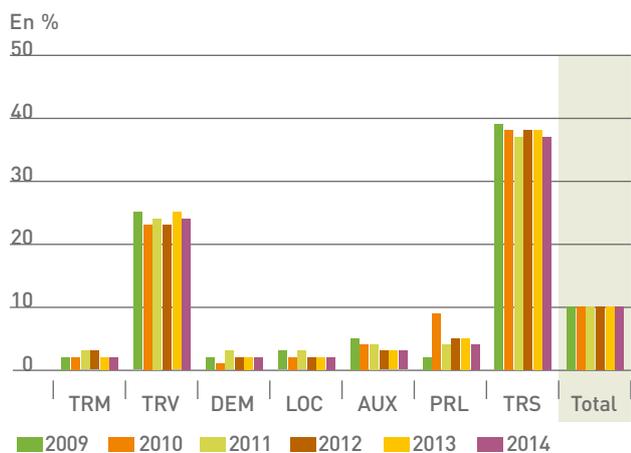
Répartition des salariés dans les différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) selon leur sexe



Source : Enquête Tableau de bord

Un tiers de l'effectif des cadres et techniciens/agents de maîtrise de la branche est constitué de femmes. En effet, moins de 80 % des femmes ont le statut d'ouvrier ou employé, contre plus de 90 % des hommes.

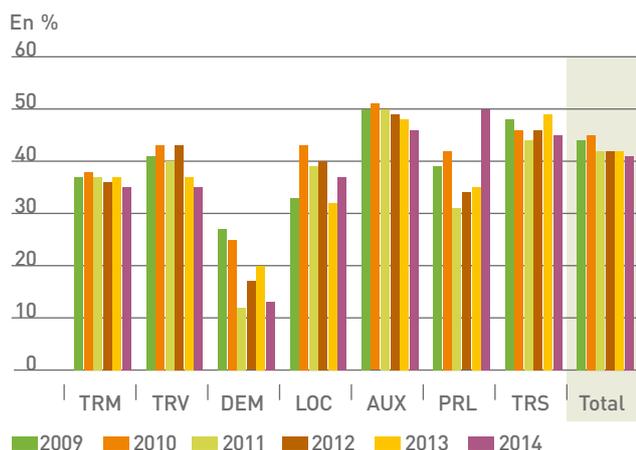
Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord

10 % des postes de Conduite sont occupés par des femmes, soit 45 300 personnes en 2014. 82 % d'entre elles exercent leur métier dans le transport de personnes : 19 900 en transport routier de voyageurs et 17 400 en transport sanitaire. Le taux de féminisation de la famille professionnelle conduite est ainsi de 37 % dans le transport sanitaire et de 24 % dans le transport routier de voyageurs, contre 2,4 % dans le transport routier de marchandises.

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation Transport (par secteur)

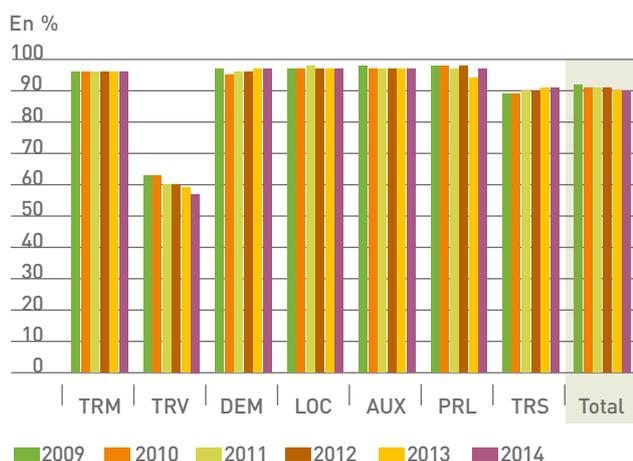


Source : Enquête Tableau de bord

Les femmes occupent 41 % des postes de l'Exploitation Transport et ce taux de féminisation s'élève respectivement à 46 % et 45 % chez les auxiliaires de transport et dans le transport sanitaire. En fait, les auxiliaires de transport concentrent 53 % des femmes de la branche qui travaillent à l'Exploitation Transport.



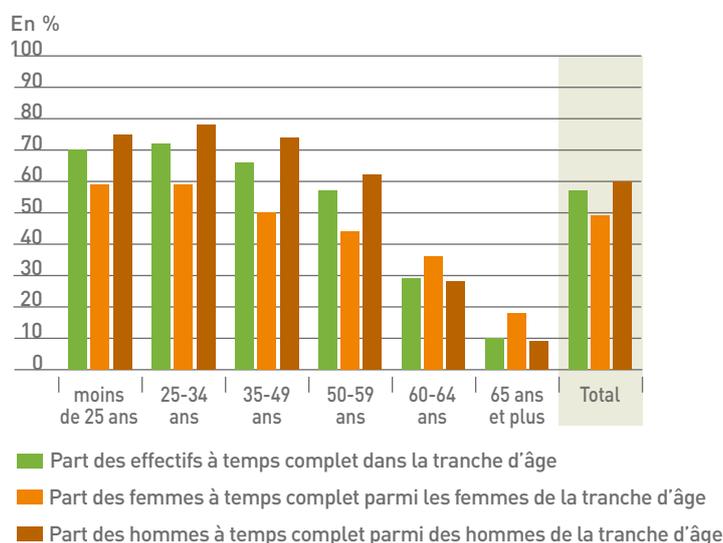
Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur



Source : Enquête Tableau de bord

Dans les entreprises des transports routiers et activités auxiliaires du transport, neuf salariés sur dix ont des contrats de travail à temps complet. Néanmoins, cette portion tombe à 57 % dans le transport routier de voyageurs (2 points de moins qu'en 2013). Par ailleurs, l'enquête surestime la part des temps complets dans le déménagement du fait en particulier que les journaliers n'y sont quasiment pas pris en compte.

Part des effectifs à temps complet dans le Transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



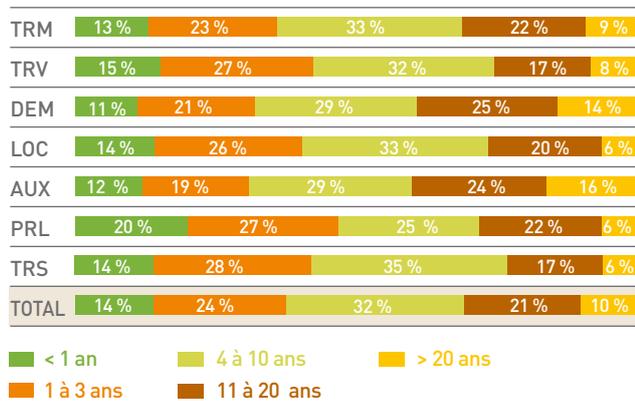
Source : Enquête Tableau de bord

Dans le transport routier de voyageurs, 60 % des hommes sont à temps complet, et 49 % des femmes.

En fait, jusqu'à leur 60 ans, la proportion d'hommes travaillant à temps complet est supérieure à la proportion de femmes dans cette situation : ainsi, 75 % des hommes de moins de 25 ans employés dans le transport routier de voyageurs occupent un poste à temps complet, contre 59 % des femmes de cette tranche d'âge.

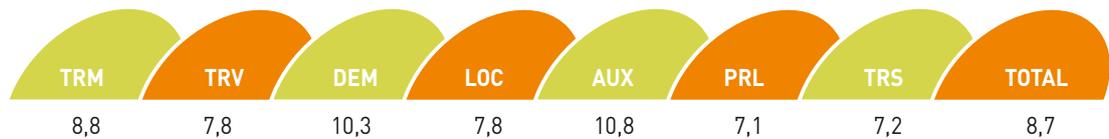
L'occurrence d'occuper un poste à temps complet diminue avec l'âge, quel que soit le sexe, et à partir de 60 ans, 30 % des femmes sont à temps complet, contre 20 % des hommes.

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement en 2014



Source : Enquête Tableau de bord

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)



Source : Enquête Tableau de bord

C'est chez les prestataires logistiques que l'ancienneté moyenne des salariés dans leur établissement est la plus basse : les salariés y restent en moyenne environ 7 ans. Ainsi, un cinquième des salariés des prestataires logistiques sont employés depuis moins d'un an dans le même établissement.

L'ancienneté moyenne dans l'établissement la plus élevée s'observe chez les auxiliaires de transport (10 ans et 10 mois). De fait, 40 % des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté dans les établissements de ce secteur.



Répartition des établissements employant des travailleurs handicapés par activité

	Nombre d'établissements	%
TRM	3 435	16 %
TRV	1 410	38 %
DEM	119	9 %
LOC	213	19 %
AUX	1 011	23 %
PRL	307	24 %
TRS	547	10 %
Total	7 043	18 %

Source : Enquête Tableau de bord

18 % des établissements de la branche, toutes tailles confondues, déclarent employer des travailleurs handicapés. Ceux-ci représentent 3% des effectifs salariés totaux.

Avec plus de 5 000 salariés handicapés, le transport routier de voyageurs concentre 27 % des travailleurs handicapés de la branche. Ainsi, 38 % des établissements de transport routier de voyageurs déclarent employer des travailleurs handicapés, lesquels représentent 5 % des effectifs salariés de ce secteur.

Répartition des effectifs de travailleurs handicapés par activité

	Effectif salariés	%
TRM	7 781	2 %
TRV	5 064	5 %
DEM	162	1 %
LOC	664	3 %
AUX	2 566	3 %
PRL	1 665	4 %
TRS	743	1 %
Total	18 645	3 %

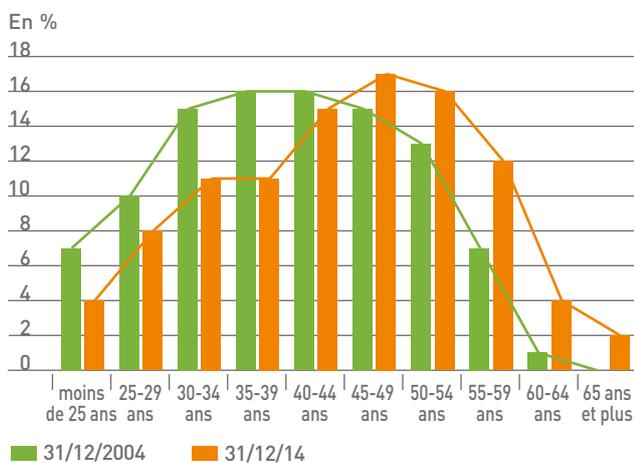
Source : Enquête Tableau de bord

NB. Tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de son effectif salarié. L'employeur peut se libérer de son obligation d'emploi en versant une contribution financière à l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées – Agefiph – ou conclure un accord de groupe, d'entreprise ou d'établissement ; il peut aussi s'acquitter partiellement de son obligation en accueillant des personnes handicapées dans le cadre d'un stage, en concluant des contrats de sous-traitance, de fournitures ou de prestations de services avec des entreprises adaptées - anciennement « ateliers protégés » -, des centres de distribution de travail à domicile ou des établissements et services d'aide par le travail - anciennement « centres d'aide par le travail ».



Démographie

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



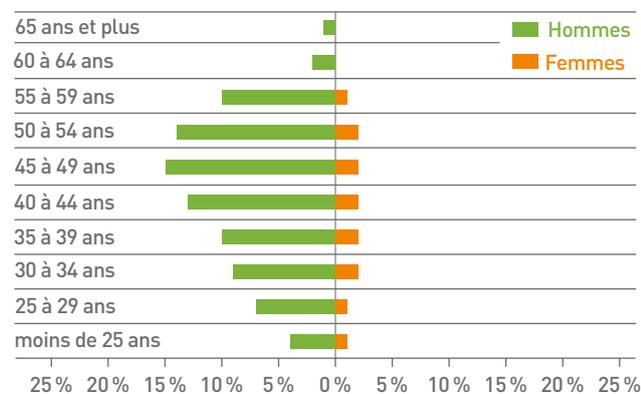
La comparaison de la structure par âge des salariés de la branche à dix ans d'intervalle fait apparaître un net glissement de la pyramide des âges vers les tranches d'âges supérieures.

Ainsi, alors qu'en 2004 un salarié sur cinq avait 50 ans ou plus, ils sont désormais un tiers dans ce cas. Les moins de 35 ans sont passés de 31 % à 23 % des effectifs salariés totaux sur la même période.

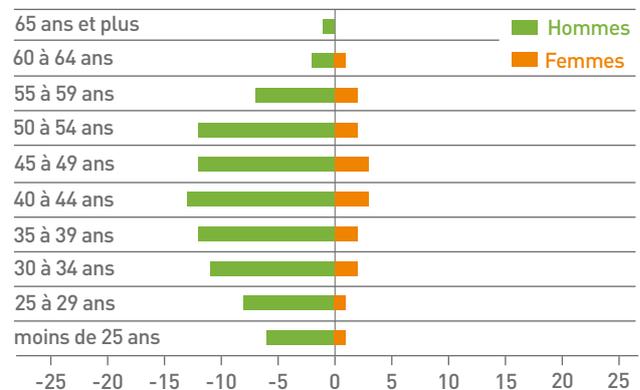
Source : Enquête Tableau de bord

Pyramides des âges en 2014 (ensemble des familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)



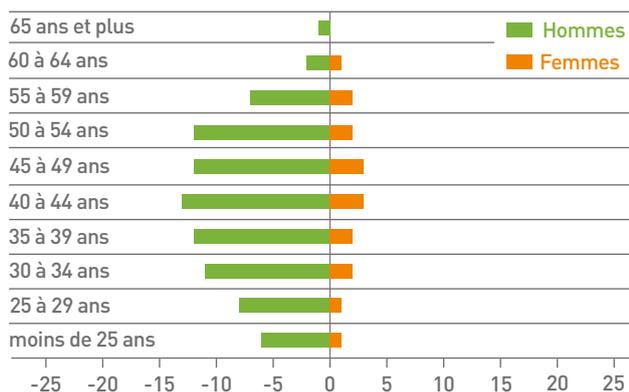
Déménagement



Source : Enquête Tableau de bord



Transport routier de voyageurs

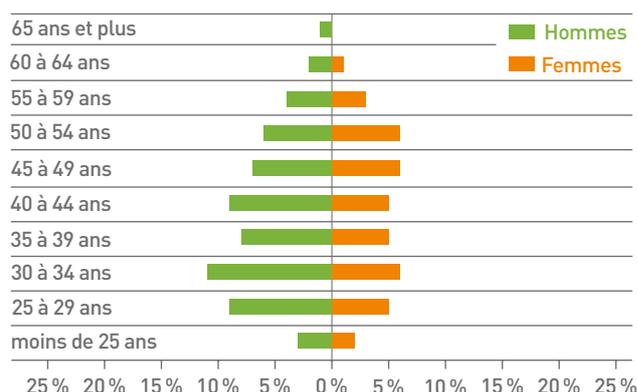


Source : Enquête Tableau de bord

Dans l'activité Marchandises (entendue au sens large, y compris prestataires logistiques, mais hors déménagement), on observe entre 2013 et 2014 une augmentation simultanée du nombre de jeunes de moins de 30 ans (+7 %) et du nombre de personnes d'au moins 55 ans (+3 %), qui représentent respectivement 13 % et 14 % des effectifs Marchandises.

Dans le transport routier de voyageurs en revanche, le nombre de salariés de moins de 30 ans (8 % des

Transport sanitaire



salariés du TRV) s'est réduit de 7 % en 2014, tandis que le nombre de ceux ayant 55 ans et plus (31 % des effectifs du secteur) s'est accru de 6 %.

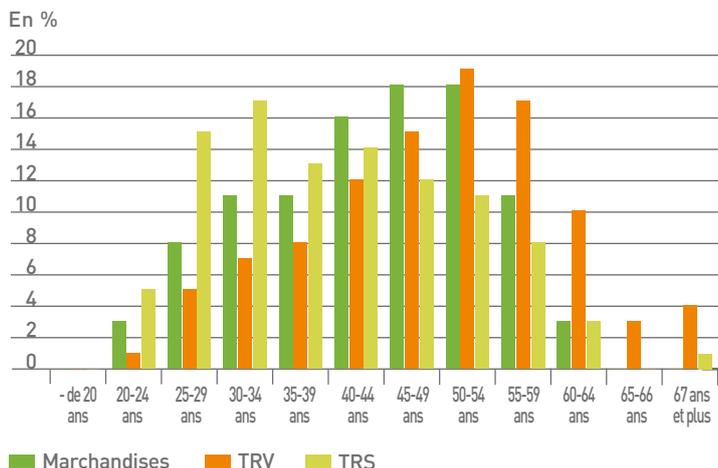
Dans le transport sanitaire, l'augmentation de l'emploi a bénéficié à pratiquement toutes les classes d'âge. Ainsi, le nombre de salariés de moins de 30 ans (19 % des effectifs du secteur) s'y est accru de 6 % en 2014, et le nombre de salariés d'au moins 55 ans (13 % des effectifs du secteur) de 10 %.

Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

	- de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-66 ans	67 ans et plus	TOTAL
MAR	1 422	10 850	23 834	33 849	35 724	50 316	57 169	55 609	35 661	8 081	1 047	1 286	314 848
TRV	11	1 090	3 966	5 638	6 596	9 853	12 196	15 568	14 235	8 377	2 180	3 419	83 129
TRS	11	2 252	7 221	8 233	6 128	6 655	5 891	5 401	3 592	1 623	180	294	47 482
Total	1 444	14 192	35 021	47 720	48 447	66 825	75 256	76 578	53 489	18 081	3 407	4 999	445 459

Source : Enquête Tableau de bord

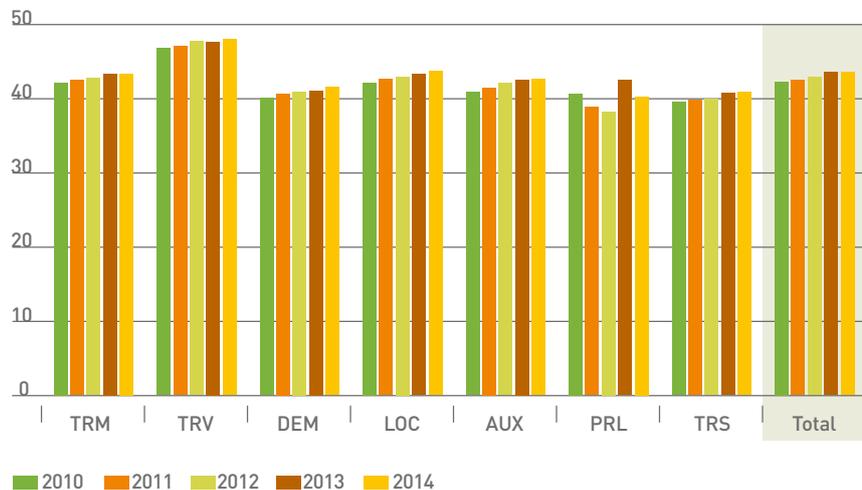
Structure par âge dans la conduite en 2014



Les pyramides des âges des conducteurs du transport routier de voyageurs et du transport sanitaire sont inversées : 20 % des conducteurs du TRS ont moins de 30 ans, contre 6 % des conducteurs du TRV, tandis que 34 % des conducteurs du TRV ont au moins 55 ans, contre 12 % des conducteurs du TRS.

Source : Enquête Tableau de bord

Âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



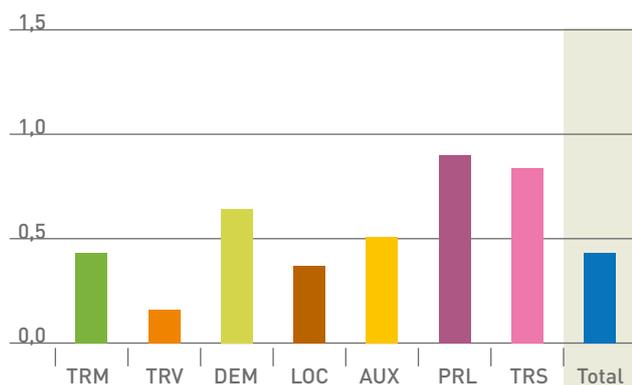
Source : Enquête Tableau de bord

L'âge moyen des salariés de l'ensemble des établissements de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport est resté stable en 2014, autour de 43 ans et demi, toutes familles professionnelles confondues. Cet âge moyen varie de 40 ans chez les prestataires logistiques à près de 48 ans dans le transport routier de voyageurs.



Indicateurs démographiques

Taux de relève



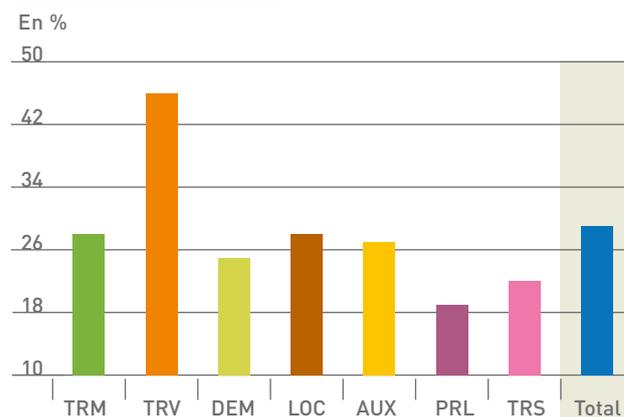
Source : Enquête Tableau de bord

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

Au niveau de l'ensemble de la branche, ce taux de relève ne s'est pas dégradé en 2014, puisqu'on compte toujours un jeune de moins de 30 ans pour 2,3 seniors de plus de 50 ans.

Les taux de relève les plus élevés (supérieurs à 0,8) s'observent chez les prestataires logistiques et dans le transport sanitaire ; néanmoins, même dans ces secteurs, le nombre de salariés de plus de 50 ans dépasse celui des salariés de moins de 30 ans.

Taux de renouvellement



Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x 100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les dix années à venir, et depuis la réforme des retraites, dans les douze prochaines années au moins.

En 2014, la part des salariés de la branche ayant plus de 50 ans s'est stabilisée à 29 %. Néanmoins, les disparités sont fortes d'un secteur à l'autre, avec moins d'un quart des salariés du transport sanitaire et des prestataires logistiques dans cette tranche d'âge, contre 46 % des salariés du TRV.



Santé au travail

Taux d'inaptitude en 2014 par famille professionnelle et grande activité

	MAR	TRV	TRS	TOTAL
Direction	1,3 %	1,0 %	2,9 %	1,5 %
Gestion	0,8 %	1,2 %	2,4 %	1,0 %
Vte/Achats	0,2 %	0,4 %	0,0 %	0,3 %
Exploitation Transport	0,7 %	0,7 %	1,3 %	0,7 %
Logistique/Manutention/Magasinage	1,0 %	0,0 %	0,0 %	1,0 %
Conduite	0,9 %	1,1 %	0,8 %	1,0 %
Mainten.	0,7 %	0,6 %	0,0 %	0,7 %
Interprof.	0,8 %	0,4 %	0,0 %	0,7 %
Total	0,9 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %

Source : Enquête Tableau de bord

L'enquête réalisée par les CREF auprès des établissements de la branche montre qu'au 31 décembre 2014, moins de 1 % des salariés font

l'objet d'une déclaration d'inaptitude par la médecine du travail.

Nombre de bénéficiaires du dispositif IPRIAC au 31.12.2014

Marchandises : 1 306

Voyageurs : 305

Source : IPRIAC

Les partenaires sociaux de la Profession du transport, par l'accord du 24 septembre 1980, complété par avenants, ont prévu une garantie spécifique pour les conducteurs perdant, pour raisons médicales, l'emploi de conduite de véhicules nécessitant la possession des permis C, EC, D, ED ou d'un certificat spécial de conduite (transports en commun de voyageurs). La

mise en œuvre de ce régime repose sur l'institution de prévoyance IPRIAC (Institution de PRévoyance d'Inaptitude A la Conduite).

Au 31 décembre 2014, 1 611 conducteurs de la branche bénéficient du dispositif IPRIAC, et 80 % d'entre eux sont salariés d'entreprises de l'activité Marchandises.



Risques professionnels par secteur d'activité en 2013

Code NAF	Accidents du travail	Taux d'évolution 2013/2012	Accidents de trajet	Taux d'évolution 2013/2012	Maladies professionnelles	Taux d'évolution 2013/2012
TRM						
4941A	12 876	-1 %	532	6 %	358	-5 %
4941B	11 328	-2 %	487	-7 %	240	3 %
5320Z	255	-6 %	32	23 %	3	-50 %
8010Z	301	1 %	66	0 %	2	-3 %
TRV						
4939A	2 049	-2 %	319	12 %	75	10 %
4939B	1 019	10 %	138	18 %	33	27 %
DEM						
4942Z	1 518	-1 %	49	-13 %	23	28 %
LOC						
4941C	1 655	-2 %	74	-4 %	38	-30 %
7712Z	321	-5 %	29	14 %	10	38 %
AUX						
5229A	3 113	-3 %	228	5 %	101	-3 %
5229B	2 195	1 %	296	8 %	50	-40 %
PRL						
5210B	3 099	-1 %	243	7 %	143	27 %
TRS						
8690A	2 933	4 %	259	26 %	82	34 %
Total	42 662	-1 %	2 753	6 %	1 158	1 %

Source : CNAMTS

Données ajustées au champ conventionnel

En 2013, on recense plus de 42 000 accidents du travail en premier règlement dans les entreprises de la branche, dont 86 % dans l'activité Marchandises, alors que celle-ci emploie 77 % des salariés de la branche.

Les maladies professionnelles sont également surreprésentées dans l'activité Marchandises, puisque 84 % de celles mises en premier règlement dans la branche en 2013 se sont déclarées dans des entreprises de transport de fret.

En revanche, les accidents de trajet en premier règlement ont été relativement plus nombreux dans le transport de personnes : on observe 26 % des accidents de trajet dans cette activité qui emploie 23 % des salariés de la branche. Les accidents de trajet sont quinze fois moins nombreux que les accidents du travail.

Les statistiques 2014 des risques professionnels et de la sinistralité n'ont pas encore été rendues publiques par la CNAMTS.

Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2014

117 542

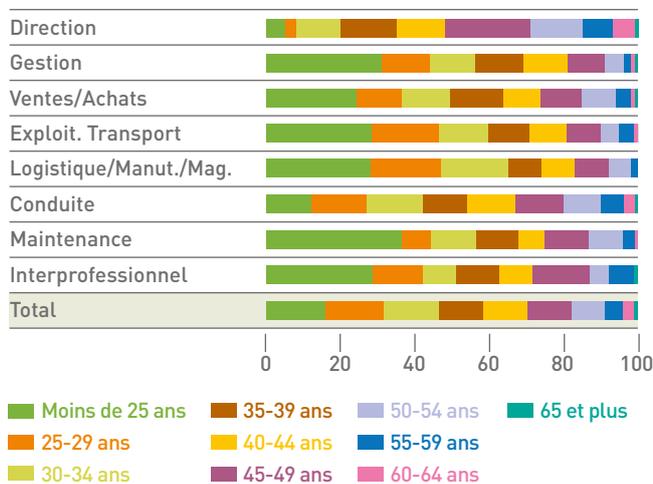
Évolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12.2009)



Les recrutements sont ici assimilés à l'ensemble des salariés entrés dans les établissements de la branche au cours d'une année civile. En 2014, ces embauches sont 1,4 fois plus importantes qu'en 2009.

Source : Enquête Tableau de bord

Embauches par âge et famille professionnelle



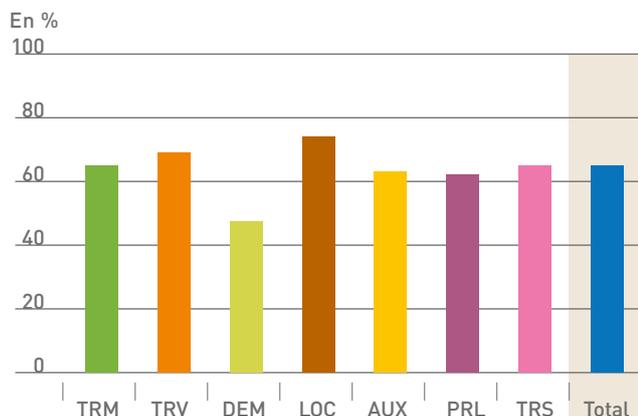
Les jeunes ont largement bénéficié en 2014 de la vague de recrutements dans la branche. Ainsi, 16 % des nouvelles recrues ont moins de 25 ans, et un tiers moins de 30 ans.

Les moins de 30 ans représentent même plus de 45 % des recrutements dans les familles professionnelles Logistique/Manutention/Magasinerie et Exploitation Transport.

Source : Enquête Tableau de bord



Part des embauches en CDI par secteur d'activité

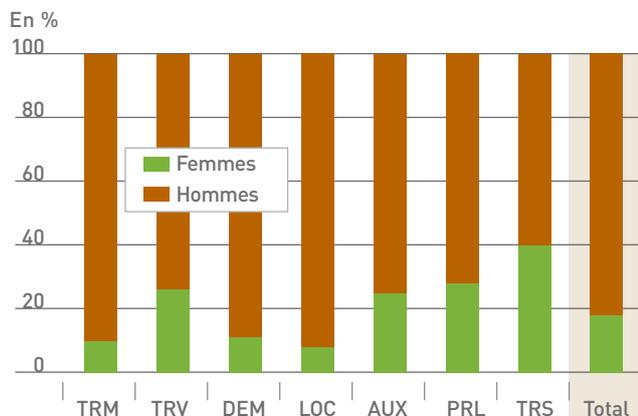


Source : Enquête Tableau de bord

Les deux tiers des personnes recrutées dans les entreprises de la branche se sont vues offrir un CDI en 2014. La proportion des embauches en CDI est la plus forte dans le secteur de la location (trois recrues sur quatre en CDI).

Tous secteurs confondus, 2 % des nouveaux contrats de travail correspondent à des contrats d'apprentissage.

Embauches par sexe et activité en 2014

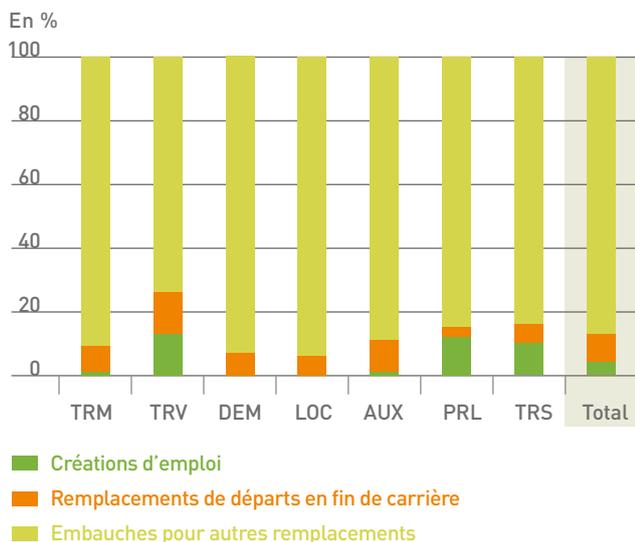


Source : Enquête Tableau de bord

Tous secteurs confondus, 18 % des recrues sont des femmes. La proportion de femmes dans les recrutements est ainsi relativement conforme à leur représentation dans les effectifs salariés de la branche. Cette structure par sexe des recrutements ne permet pas une féminisation accrue des emplois de la branche.



Répartition des types d'embauche en 2014



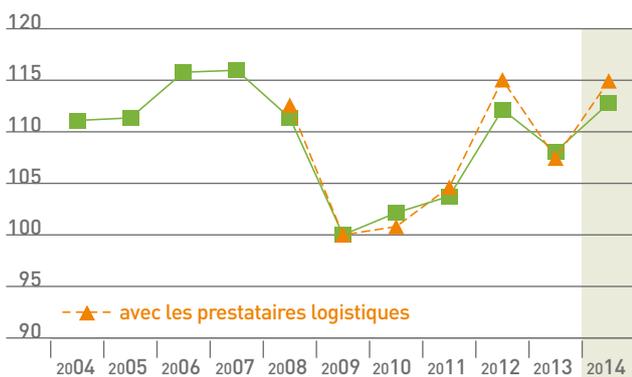
Source : Enquête Tableau de bord

En 2014, 4 % des personnes qui ont été recrutées dans les entreprises de la branche l'ont été pour pourvoir à des créations d'emplois, dans le cadre d'un accroissement des effectifs. Le remplacement des départs en fin de carrière (départs en retraite et congés de fin d'activité) a justifié 9 % des embauches. Les autres recrutements sont dus au remplacement des départs pour autre motif (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle, licenciement autre qu'économique, etc.).

Nombre de départs en 2014

115 861

Évolution des départs (Indice base 100 au 31.12.2009)



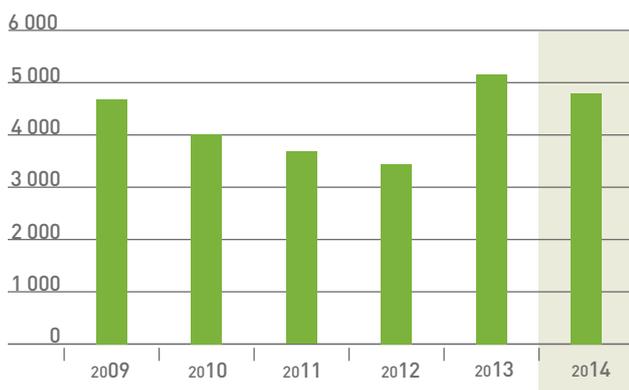
Source : Enquête Tableau de bord

Les départs de salariés mentionnés ici rassemblent les sorties à l'échelle des établissements de la branche conventionnelle. Ces départs, tous motifs confondus (démission, retraite, Congé de Fin d'Activité, licenciement, fin de contrat, rupture conventionnelle...), sans atteindre encore leur niveau de 2006-2007, sont néanmoins un peu plus nombreux qu'en 2008. Ils ne traduisent pas nécessairement des flux quittant la branche, car des salariés sortant d'établissements de la branche peuvent être recrutés par d'autres établissements de la branche.

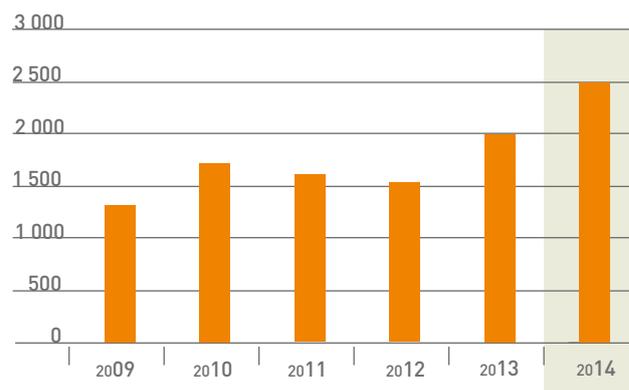


Évolution des départs en fin de carrière par secteur

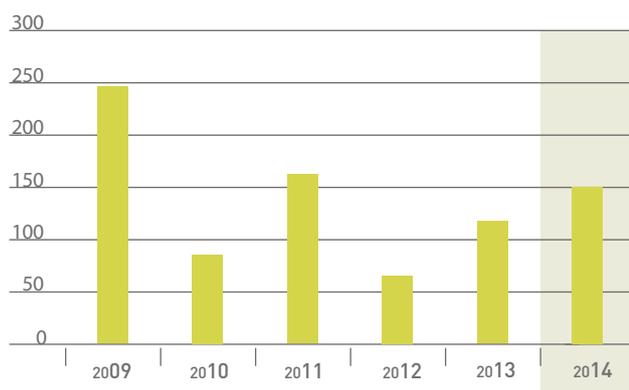
TRM



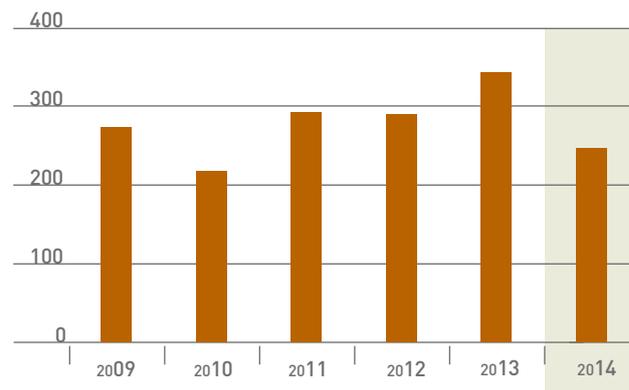
TRV



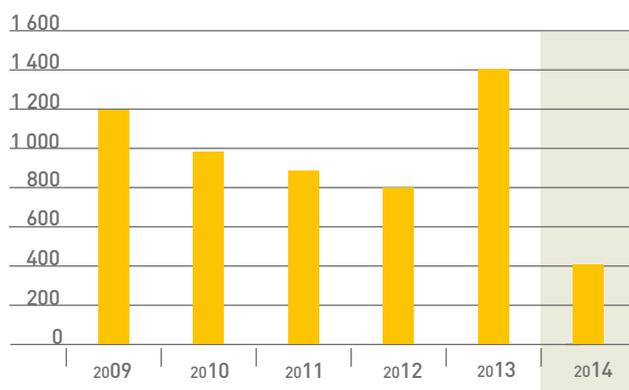
DEM



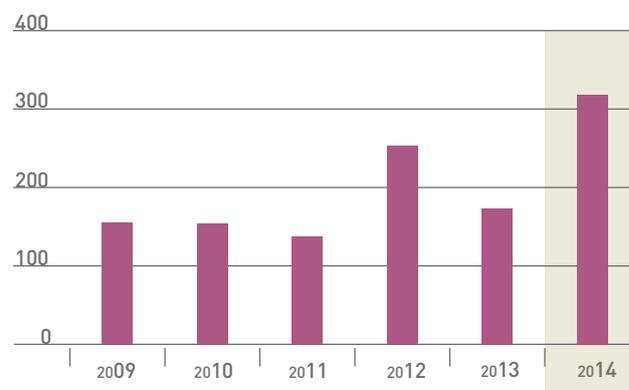
LOC



AUX

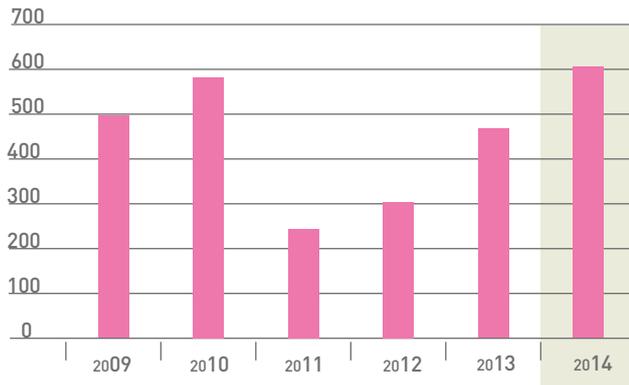


PRL



Évolution des départs en fin de carrière par secteur (suite)

TRS



Source : Enquête Tableau de bord

Les départs en fin de carrière sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité. On en recense environ 10 000 dans la branche en 2014 (+4 %).

Évolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRM

2000	1 315
2001	1 521
2002	1 811
2003	1 947
2004	1 857
2005	1 897
2006	1 771
2007	1 910
2008	1 582
2009	1 745
2010	1 705
2011	1 568
2012	962
2013	1 772
2014	1 611

Source : FONGECFA-Transport

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRV

2000	133
2001	143
2002	194
2003	200
2004	203
2005	185
2006	188
2007	169
2008	157
2009	197
2010	209
2011	172
2012	142
2013	225
2014	205

Source : AGECEFA-Voyageurs

Nombre de bénéficiaires du CFA au 31.12.2014

TRM : 7 971

dont 158 en transport de fonds

TRV : 931

Source : FONGECFA-Transport et AGECEFA-Voyageurs

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) est un dispositif de cessation d'activité qui permet le départ anticipé avant l'âge légal de départ en retraite des conducteurs routiers sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté, en contrepartie d'embauches en remplacement.

En 2014, les nouveaux bénéficiaires du Congé de Fin d'Activité sont 1 611 en Marchandises et 205 en

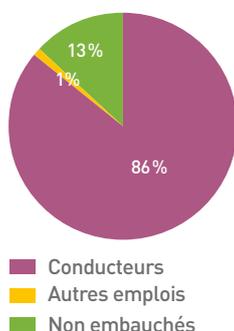


Voyageurs, ce qui traduit une baisse de 9 % du nombre de nouveaux entrants dans le dispositif. En tout, on recense 931 bénéficiaires du CFA-Voyageurs et 7 971 bénéficiaires du CFA-Marchandises, dont 2 % de conducteurs en transport de fonds et valeurs.

La baisse enregistrée est à mettre en relation avec l'accord du 11 mars 2014 relatif au Congé de Fin

d'Activité Marchandises qui a porté le nombre d'années de conduite requis pour être éligible au dispositif de 25 à 26 ans d'ici le 1^{er} avril 2015, en 4 étapes successives : ainsi, dès le 1^{er} avril 2014, 25 ans et 3 mois de conduite ont été requis. Le nombre d'années est resté fixé à 20 ans pour les convoyeurs des entreprises de transport de fonds et de valeurs.

Contreparties d'embauches en 2014

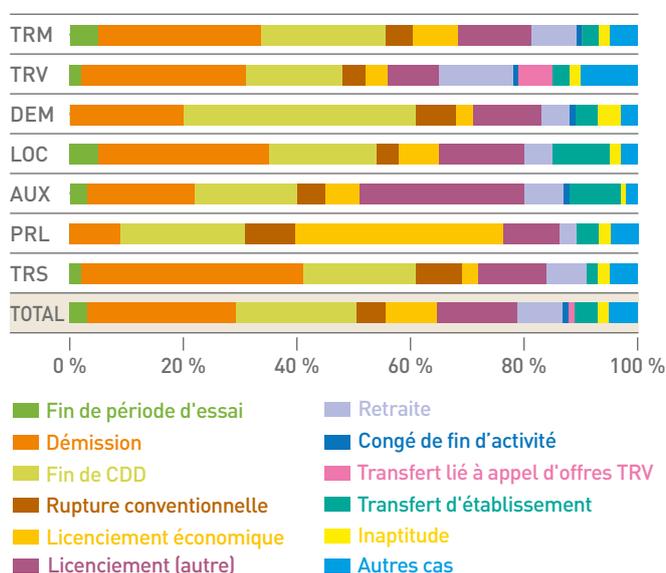


Source : FONGECFA-Transport et AGECEFA-Voyageurs

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

En 2014, 86 % des cessations d'activité pour cause de congé de fin d'activité ont donné lieu à l'embauche de conducteurs, 1 % à l'embauche d'autres emplois et 13 % n'ont pas eu de contrepartie d'embauche (difficultés économiques, cessations d'activité...). Respectivement 99,52 % et 97,87 % des dossiers concernant des départs en CFA Marchandises et CFA Voyageurs sont conformes et respectent les règles.

Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur en 2014 (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord

Le volume des démissions explique 26 % des départs de salariés des établissements de la branche, et jusqu'à 39 % dans le transport sanitaire.

Les ruptures conventionnelles du contrat de travail constituent une procédure désormais utilisée pour plus de 5 % des départs des établissements de la branche.

2 % des départs ont été causés par une inaptitude au poste de travail.

ZOOM SUR LES PERCEPTIONS ET ATTENTES DES FEMMES ET DE LA GÉNÉRATION Y

Le Limousin est la région de France qui a le plus fort taux de renouvellement de ses effectifs. Face à ce constat, et bien que de nombreuses actions soient mises en œuvre pour susciter des vocations auprès d'un large public, les membres de l'OPTL Limousin ont proposé d'étudier plus avant les sujets du recrutement et de la fidélisation de la génération « Y » et du public féminin dans les différents métiers de la branche conventionnelle.

À ce titre, une étude a été menée par un consultant retenu suite à un appel à projets, dont l'objectif était de mettre en lumière les attentes de la génération Y et du public féminin sur :

- Environnement de travail,
- Équilibre vie privée-vie professionnelle,
- Concept d'intégration et de suivi,
- Parcours d'intégration,
- Les attentes vis-à-vis de leur manager.

Parmi ces éléments, citons le fait que tous souhaitent pouvoir concilier carrière et vie de famille.

Le transport bénéficie d'après cette enquête régionale d'une bonne image, positive pour 79 % des demandeurs d'emploi interrogés, qui voient, pour une grande majorité, le transport comme un secteur d'avenir (33 %) ou en développement (26 %). Concernant le public « génération Y », l'étude souligne que l'orientation vers cette filière de formation s'est largement faite par attirance personnelle (46 %) et qu'elle constitue le premier choix d'orientation.

L'objectif de l'étude était également d'analyser les pratiques des entreprises interrogées sur leur processus de recrutement, leurs approches, leurs (éventuelles) idées reçues quant à ces publics, et les méthodes utilisées pour accompagner et fidéliser ces salariés dans leur fonction. Malgré la diversité des partenaires au service des entreprises pour les recrutements, les entreprises interrogées ont souligné lors de l'enquête avoir majoritairement recours au « bouche à oreille ». Les entreprises font part de la nécessité d'un fonctionnement coordonné avec les prescripteurs, afin de permettre d'intensifier, d'améliorer et de fluidifier les recrutements.

Enfin, la mise en œuvre du projet a conduit à un conventionnement avec l'IUT de Montluçon, afin de pouvoir créer des mini-films d'environ une minute autour des métiers de la conduite, de l'exploitation, et de la logistique. Ces vidéos, tournées au sein de sept entreprises en Limousin, ont vocation à être diffusées sur les réseaux sociaux afin de toucher un large public.

Source: OPTL Limousin

Contact: limousin@optl.fr





Intérim

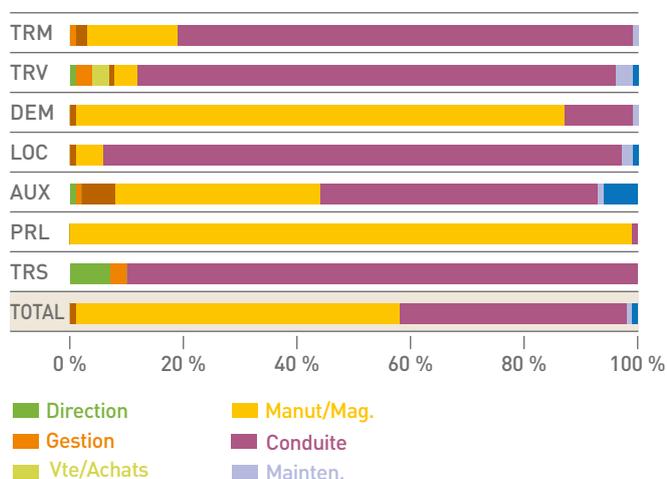
Établissements déclarant avoir recours à l'intérim

TRM	4 964	22 %
TRV	588	16 %
DEM	652	48 %
LOC	407	36 %
AUX	1 305	30 %
PRL	693	55 %
TRS	220	4 %
Total	8 829	22 %

Source : Enquête Tableau de bord

22 % des établissements interrogés indiquent recourir à du personnel intérimaire. Marginal dans le transport sanitaire (où seulement 4 % des établissements utilisent l'intérim), le recours à l'intérim est beaucoup plus généralisé chez les prestataires logistiques (55 % des répondants) et dans le déménagement (48 %).

Répartition du nombre de postes d'intérim par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord

97 % des postes d'intérimaires viennent renforcer les effectifs des familles professionnelles Logistique/Manutention/Magasinage et Conduite.

Évolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

	2010	2011	2012	2013	2014
TRM	11 777	12 199	10 994	11 364	12 311
TRV	907	857	855	967	1 150
DEM	648	580	561	547	540
LOC	906	976	923	974	914
AUX	11 511	11 578	10 851	10 865	12 181
PRL	8 045	9 022	8 560	9 659	10 515
TRS	121	114	92	91	121
Total	33 914	35 325	32 835	34 467	37 732

Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire
Données ajustées au champ conventionnel

L'exploitation des fichiers de déclarations mensuelles des agences d'intérim en 2014 fait apparaître un nombre record d'intérimaires dans la branche depuis la crise : on compte ainsi plus de 37 700 intérimaires en équivalent temps plein, soit +9 % sur l'année.

93 % de ces intérimaires étaient intégrés à des entreprises de transport routier de marchandises, de prestations logistiques ou des auxiliaires de transport.





Marché du travail

> Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle emploi. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi,

mais pour les offres d'emploi elles sont partielles, les seules offres d'emploi adressées à Pôle emploi étant ici recensées.

Évolution des offres d'emploi de la branche par secteur (ensemble des codes ROME)

Codes NAF Rév. 2	Libellé	2013	2014	Taux de satisfaction en 2013	Taux de satisfaction en 2014
49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	4 952	4 714	87 %	88 %
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	4 016	3 888	86 %	86 %
49.41A	Transports routiers de fret interurbains	11 919	13 187	87 %	86 %
49.41B	Transports routiers de fret de proximité	11 136	11 788	87 %	86 %
49.41C	Location de camions avec chauffeur	1 632	1 655	84 %	88 %
49.42Z	Services de déménagement	1 060	1 009	85 %	86 %
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	2 086	2 215	89 %	90 %
52.29A	Messagerie, fret express	1 383	1 359	88 %	83 %
52.29B	Affrètement et organisation des transports	2 658	2 945	87 %	85 %
53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	1 016	1 122	93 %	80 %
77.12Z	Location et location-bail de camions	611	845	80 %	75 %
80.10Z	Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	1 761	1 615	88 %	86 %
86.90A	Ambulances	3 749	4 131	86 %	89 %
TOTAL BRANCHE CCNTR		47 980	50 473	87 %	86 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département Marché du travail / Chaîne STMT

Les offres d'emploi déposées auprès de Pôle emploi par les entreprises de la branche conventionnelle au sens de la CCNTR se sont accrues de 5 % en 2014, après plusieurs années consécutives de baisse.

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi

sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement. En l'occurrence, ce taux a fléchi d'un point en 2014 pour s'établir à 86 %.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2014

Codes ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées par la branche en 2014	Part des offres déposées par la branche	Part des offres déposées par les agences d'intérim	Taux de satisfaction des offres de la branche	Taux d'évolution 2014/2013 de l'ensemble des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	41	5 %	4 %	90 %	-24 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	100	1 %	35 %	91 %	-16 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	3 221	87 %	4 %	89 %	6 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	564	4 %	82 %	83 %	6 %
N1102	Déménagement	732	45 %	19 %	86 %	-6 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	1 978	3 %	47 %	85 %	-12 %
N1105	Manutention manuelle de charges	822	5 %	41 %	86 %	-11 %
N1201	Affrètement transport	465	50 %	43 %	78 %	27 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	411	36 %	50 %	83 %	7 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	77	5 %	32 %	80 %	10 %
N1302	Direction de site logistique	63	7 %	29 %	79 %	6 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	339	5 %	49 %	79 %	11 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	15 593	41 %	41 %	83 %	6 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	2 037	39 %	7 %	87 %	7 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	5 467	56 %	13 %	86 %	-8 %
N4104	Courses et livraisons express	204	10 %	4 %	88 %	-17 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7 109	33 %	13 %	86 %	3 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	165	40 %	30 %	68 %	22 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	62	53 %	13 %	81 %	53 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 313	54 %	34 %	82 %	21 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	303	59 %	13 %	84 %	17 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		41 065	20 %	39 %	85 %	-4 %



Tandis que leur nombre se contractait de 4 % dans l'ensemble de l'économie, les offres d'emploi déposées par les entreprises de la branche portant sur les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique, appréhendés par une sélection de codes ROME, ont connu une expansion de 8 % en 2014. Les offres d'emploi relatives aux métiers de l'exploitation ont été particulièrement dynamiques.

La branche est à l'initiative du dépôt d'une offre d'emploi sur cinq pour les métiers spécifiques du transport et de la logistique (+2 points). Néanmoins, la proportion d'offres déposées par les agences d'intérim sur ces métiers s'est accrue plus rapidement (+7 points) et celles-ci sont désormais à l'origine de près de deux offres sur cinq.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2014 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des contrats aidés	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	17 %	0 %	20 %	83 %	0 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	46 %	0 %	17 %	97 %	0 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	52 %	3 %	9 %	97 %	1 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	32 %	2 %	10 %	96 %	1 %
N1102	Déménagement	30 %	11 %	9 %	93 %	5 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	24 %	2 %	18 %	97 %	1 %
N1105	Manutention manuelle de charges	43 %	4 %	7 %	87 %	6 %
N1201	Affrètement transport	82 %	0 %	4 %	99 %	0 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	55 %	0 %	2 %	100 %	0 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	73 %	1 %	10 %	99 %	0 %
N1302	Direction de site logistique	71 %	0 %	13 %	100 %	0 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	64 %	0 %	13 %	99 %	0 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	52 %	3 %	5 %	98 %	1 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	51 %	3 %	5 %	39 %	39 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	62 %	2 %	14 %	35 %	16 %
N4104	Courses et livraisons express	56 %	1 %	16 %	78 %	4 %

Suite du tableau de la page 51

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des contrats aidés	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	58 %	3 %	8 %	92 %	1 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	89 %	1 %	5 %	96 %	2 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	90 %	0 %	2 %	98 %	0 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	70 %	0 %	5 %	97 %	0 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	72 %	0 %	5 %	96 %	1 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		53 %	3 %	8 %	85 %	5 %
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCE		24 %	17 %	10 %	84 %	8 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département Marché du travail / Chaîne STMT

53 % des offres d'emploi déposées par la branche en 2014 sur les métiers spécifiques du transport routier et de la logistique sont en CDI, contre moins d'un quart des offres déposées dans les autres domaines par l'ensemble des acteurs économiques français. 85 % des

offres d'emploi transport-logistique des entreprises de la CCNTR sont proposées à temps complet. Seulement 3 % de ces offres portent sur des contrats de moins d'un mois, et 5 % sur des contrats de moins de 20 heures hebdomadaires.





Évolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME (demandeurs de catégories A : personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)

Codes ROME V-3	Libellé	2013	2014	Taux d'évolution 2014/2013
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 952	5 932	0 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	65 763	63 863	-3 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	12 922	13 017	1 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	41 831	43 613	4 %
N1102	Déménagement	4 435	4 403	-1 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	139 648	145 997	5 %
N1105	Manutention manuelle de charges	92 965	95 191	2 %
N1201	Affrètement transport	1 279	1 195	-7 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	3 434	3 424	0 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	6 055	6 621	9 %
N1302	Direction de site logistique	2 150	2 404	12 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	12 789	13 258	4 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	74 735	77 752	4 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	10 047	11 106	11 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	15 143	16 714	10 %
N4104	Courses et livraisons express	4 630	4 703	2 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	88 162	90 065	2 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 842	1 768	-4 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	353	397	12 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 317	3 375	2 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	467	506	8 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		587 919	605 304	3 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département Marché du travail / Chaîne STMT

Pôle emploi a enregistré en 2014 plus de 605 000 nouvelles demandes d'emploi en transport et logistique, soit +3 %. Les métiers du transport de personnes sont

particulièrement recherchés : +10 % de demandes d'emploi enregistrées pour la conduite de transport en commun sur route.

Évolution des demandes en stock

Codes ROME V-3	Libellé	Demandes en stock au 31.12.2013	Demandes en stock au 31.12.2014	Taux d'évolution 2014/2013
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	5 482	5 775	5 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	76 251	77 624	2 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	10 432	10 843	4 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	49 058	52 131	6 %
N1102	Déménagement	3 265	3 531	8 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	133 159	143 460	8 %
N1105	Manutention manuelle de charges	71 852	76 177	6 %
N1201	Affrètement transport	1 044	1 029	-1 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	2 727	2 850	5 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	5 202	5 780	11 %
N1302	Direction de site logistique	2 248	2 510	12 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	13 480	14 175	5 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	71 519	75 478	6 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	10 345	11 583	12 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	16 103	18 037	12 %
N4104	Courses et livraisons express	3 407	3 711	9 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	78 835	82 986	5 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	1 780	1 835	3 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	342	361	6 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	3 011	3 177	6 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	445	503	13 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		559 987	593 556	6 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département Marché du travail / Chaîne STMT

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les demandes en stock sur les métiers spécifiques au transport et à la logistique ont augmenté de 6 % en

2014, du fait que les sorties des listes de demandeurs d'emploi ont été moins rapides que les flux de demandes d'emploi enregistrées sur la période. Tous les métiers du transport routier et de la logistique sont concernés par la hausse des demandes d'emploi en stock.



Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2014

Codes ROME V-3	Libellé	Pour les demandes d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	61 %	21 %	14 %	61 %	11 %	29 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	58 %	26 %	12 %	65 %	13 %	26 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	30 %	13 %	9 %	31 %	8 %	16 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3 %	19 %	9 %	4 %	9 %	17 %
N1102	Déménagement	0 %	29 %	6 %	0 %	17 %	14 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	17 %	29 %	8 %	19 %	15 %	18 %
N1105	Manutention manuelle de charges	6 %	39 %	6 %	8 %	23 %	15 %
N1201	Affrètement transport	38 %	24 %	13 %	38 %	14 %	23 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	48 %	22 %	10 %	47 %	13 %	20 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	30 %	14 %	16 %	26 %	7 %	26 %
N1302	Direction de site logistique	13 %	5 %	26 %	12 %	2 %	38 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	29 %	17 %	16 %	27 %	9 %	26 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3 %	9 %	18 %	3 %	5 %	26 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	15 %	8 %	24 %	16 %	4 %	37 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	17 %	7 %	23 %	17 %	3 %	33 %
N4104	Courses et livraisons express	8 %	41 %	10 %	11 %	19 %	24 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	4 %	18 %	14 %	5 %	9 %	24 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	16 %	4 %	32 %	15 %	2 %	44 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	17 %	7 %	28 %	17 %	4 %	44 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	37 %	24 %	12 %	37 %	14 %	20 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	31 %	16 %	19 %	30 %	10 %	32 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		16 %	23 %	12 %	19 %	12 %	22 %
TOTAL MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCE		49 %	28 %	12 %	50 %	16 %	22 %

Pour les métiers spécifiques au transport routier et à la logistique, les femmes sortent vraisemblablement moins rapidement que les hommes des listes de demandeurs d'emploi : en effet, elles ont occasionné 16 % des flux de demandes d'emploi enregistrées, mais pèsent à hauteur de 19 % dans les stocks de demandeurs d'emploi. Ce différentiel reste le plus marqué dans le métier où elles sont le plus représentées, à savoir celui lié aux opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage : sur ce métier, 58 % des nouvelles inscriptions sont le fait de femmes, et elles constituent 65 % des demandeurs d'emploi.

Les seniors sont confrontés de manière plus aigüe encore à cette difficulté : les plus de 50 ans (de tous sexes) sortent moins rapidement des listes de demandeurs d'emploi que le reste de la population. Ainsi, 12 % des nouveaux demandeurs d'emploi enregistrés en transport logistique en 2014 ont plus de 50 ans, mais les seniors représentent 22 % des demandeurs d'emploi dans les demandes en stock de ce métier.

Évolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

Codes

ROME

V-3 Libellé



Code ROME	Libellé	2013	2014
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	20 %	15 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	29 %	25 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	27 %	28 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	33 %	34 %
N1102	Déménagement	39 %	37 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	47 %	40 %
N1105	Manutention manuelle de charges	22 %	19 %
N1201	Affrètement transport	57 %	77 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	31 %	33 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	21 %	21 %
N1302	Direction de site logistique	42 %	40 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	48 %	51 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	48 %	48 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	49 %	48 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	69 %	58 %
N4104	Courses et livraisons express	52 %	42 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	24 %	24 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	18 %	23 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	22 %	29 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	60 %	72 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	94 %	102 %
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		36 %	34 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département Marché du travail / Chaîne STMT

Le taux de tension reflète le nombre d'offres d'emploi déposées pour une demande d'emploi enregistrée. Du fait de l'augmentation des demandes enregistrées, le taux de tension des métiers du transport routier et de la

logistique diminue mécaniquement de 2 points en 2014, et s'établit à 34 %. Les professions relevant des techniques d'exploitation des transports routiers de personnes apparaissent largement comme les plus tendues.



Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO 2015

Métiers	% Recrutements difficiles
Cadres des transports	35,9 %
Ingénieurs et cadres logistique, planning, ordonnancement	43,1 %
Agents d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	20,3 %
Contrôleurs des transports (personnels roulants)	18,5 %
Responsables logistiques (non cadres)	36,3 %
Agents administratifs des transports de marchandises	28,1 %
Employés des transports et du tourisme	20,4 %
Techniciens des transports et de tourisme	24,4 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance	26,4 %
Conducteurs routiers et grands routiers	39,2 %
Conducteurs de transport en commun sur route	44,0 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	45,1 %
Responsables de magasinage, de tri, de manutention	29,8 %
Ouvriers qualifiés magasinage et manutention (caristes, préparateurs de commandes...)	26,0 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	19,9 %

Source : Enquête BMO 2015

L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO), réalisée annuellement par Pôle emploi, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutements perçus comme difficiles par les employeurs.

Les recruteurs expriment en particulier en 2015 des difficultés à pourvoir des postes de conducteurs de transport en commun sur route (44 % déclarent que les recrutements sont difficiles pour ce poste) et de conducteurs de taxis et d'ambulances (45 %).

> Dispositifs soutenus par la branche pour la formation des demandeurs d'emploi

Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) individuelles financées par l'OPCA Transports et Services en 2014

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasiner	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	470	4	29	0	18	521	7 %
Voyageurs	662	1	4	0	19	686	32 %
Transport sanitaire	25	0	0	0	21	46	33 %
Total	1 157	5	33	0	58	1 253	21 %
Dont % de femmes	21 %	60 %	6 %		29 %	21 %	

Source : OPCA Transports et Services

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec des financements Pôle emploi et OPCA Transports et Services, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

En 2014, l'OPCA Transports et Services a financé 1 253 POE individuelles (-2 %). 92 % des bénéficiaires de ce dispositif ont été formés à la conduite routière, et embauchés pour 57 % d'entre eux dans des entreprises de transport routier de voyageurs.

A ces effectifs en POE individuelles, s'ajoutent 1 016 bénéficiaires de POE collectives ayant suivi une formation transport logistique et financés par l'OPCA Transports et Services.

N.B. Comme dans le reste du présent rapport, la répartition des effectifs formés entre les familles professionnelles de la branche s'effectue sur la base, non de l'emploi occupé, mais du libellé des formations suivies, appréciées par leur Formacode (codes relatifs à une nomenclature des formations).

Contrats de sécurisation professionnelle financés par l'OPCA Transports et Services en 2014

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	1 735	227	1 282	22	1 811	5 077	14 %
Voyageurs	73	14	10	0	90	187	33 %
Transport sanitaire	33	10	9	1	73	126	35 %
Total	1 841	251	1 301	23	1 974	5 390	15 %
Dont % de femmes	5 %	55 %	4 %	0 %	28 %	15 %	

Source : OPCA Transports et Services

Entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2011, les contrats de sécurisation professionnelle (CSP), d'une durée maximale de 12 mois, visent le retour à l'emploi - le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise - de salariés qui font l'objet d'une procédure de licenciement économique dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement.

Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif, salariés d'entreprises de la branche, a été multiplié par 1,4 en 2014, après avoir été multiplié par 3 en 2013. 94 % d'entre eux étaient employés dans des entreprises relevant de l'activité Marchandises.



Formation

> Formations réalisées

Titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres (y compris titres privés)

	2014	Évolution 2014/2013	Part des organismes de branche
Direction-encadrement			
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	62	13 %	100 %
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI - AFTRAL)	95	-5 %	100 %
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFTRAL)	206	17 %	100 %
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFTRAL)	12	-37 %	100 %
REL Responsable en logistique (AFTRAL)	251	57 %	100 %
RTM Responsable du transport multimodal (PROMOTRANS)	76	-46 %	100 %
Certificat de cadre en logistique (PROMOTRANS)	9	80 %	100 %
MOLI Manager des Opérations de Logistique Internationale (PROMOTRANS)	110	116 %	100 %
Conduite			
Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	381	64 %	14 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	7 269	0 %	79 %
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	2 206	8 %	67 %
Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	5 497	6 %	80 %
Exploitation-Gestion			
Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	78	-5 %	9 %
Technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	55	-24 %	40 %
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	372	10 %	26 %
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique	368	8 %	51 %
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	664	19 %	65 %
Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	48	60 %	52 %
École de Maîtrise du Transport Routier (PROMOTRANS)	376	22 %	100 %
Déclarant en douane et conseil (ISTELI - AFTRAL)	25	-4 %	100 %
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFTRAL)	25	9 %	100 %
Manutention-magasiner			
Cariste d'entrepôt	1 686	-8 %	23 %
Agent(e) magasinier(ère)	1 672	4 %	20 %
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	2 725	32 %	48 %
Maintenance			
Technicien en Maintenance des Parcs de Véhicules Industriels (PROMOTRANS)	10	-23 %	100 %
TOTAL	24 278	7 %	65 %

Près de 24 300 titres professionnels (y compris titres privés) en transport et logistique ont été délivrés en 2014 (dans les établissements agréés et par la VAE), dont 65 % par les organismes de branche ou soutenus par eux.

Parmi les titres professionnels préparant aux métiers de la conduite routière (dont les effectifs correspondent à près des deux tiers des titres professionnels en transport et logistique délivrés), la progression la plus rapide s'observe pour la conduite de véhicules utilitaires légers

(+64 %) ; néanmoins l'accroissement du nombre de titres professionnels délivrés est le plus élevé pour la conduite de véhicules de transport interurbain de voyageurs (+335 entre 2013 et 2014).

Un quart des titres professionnels considérés relèvent du domaine Manutention/Magasinage, au sein duquel le TP Préparateur de commandes en entrepôt a eu le plus de succès : +32 %, soit 664 titres supplémentaires délivrés en 2014.

Diplômes d'État délivrés

	2014	Évolution 2014/2013	Part des organismes de branche dans les diplômes de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Santé
Direction-encadrement			
Mastère (*)	32	60%	
Master I et II	279	9%	
Conduite			
CAP Conducteur routier « marchandises »	1 375	-8 %	84 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	1 463	11 %	11 %
CAP Déménageur sur VUL	32	-29 %	59 %
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	112	-25 %	16 %
BAC Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	1 028	10 %	98 %
Diplôme d'État d'Ambulancier	3 155	1 %	16 %
Exploitation-gestion			
Bac Pro Transport	699	-18 %	91 %
Bac Pro Logistique	2 381	-6 %	79 %
BTS Transport et prestations logistiques	1 337	-2 %	72 %
DUT « Gestion Logistique et Transport » (*)	811	4 %	
Licences (*)	65	20 %	
Manutention-magasinage			
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	1 207	-6 %	56 %
BEP Logistique et Transport	2 562	-2 %	36 %
Maintenance			
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	1 269	6 %	9 %
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option véhicule industriel	694	-6 %	22 %
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules industriels	196	17 %	5 %
TOTAL	18 697	-1 %	47 %

Source : AFT, AFTRAL, DGEFP, Promotrans, Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de la Santé (Enquête École)
 (*) pour ces filières : effectifs diplômés de l'enseignement supérieur soutenus par les seuls organismes de branche



La branche contribue à la formation de près de la moitié des diplômés en transport logistique de l'Éducation Nationale, à travers les centres de formation d'AFTRAL et Promotrans, et les établissements soutenus par l'AFT.

Le nombre de diplômés d'État en transport et logistique délivrés en 2014 a reculé de 1 %. Ce recul s'observe aussi bien dans les domaines de l'exploitation (-5 %) que de la manutention et du magasinage (-3 %), tandis que le

nombre de diplômés en conduite routière n'a progressé que de 1 % (à la faveur surtout des résultats du CAP Conducteur Livreur Marchandises).

Désormais, 1,6 fois plus de personnes sont formées aux métiers de la manutention et du magasinage par des titres professionnels plutôt que des diplômés d'État, et deux fois plus de personnes pour les métiers de la conduite routière.

Certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés

	2014	Évolution 2014/2013
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	323	2 %
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	146	-54 %
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	202	-36 %

Source : Brink's, Items, Loomis, Prosegur, Temis

Les cinq entreprises agréées par la CPNE pour dispenser des formations qualifiantes en transport de fonds et valeurs ont délivré 670 CQP en 2014.



Formations obligatoires

Ensemble des attestations de capacité professionnelles délivrées

2013

	Examen	Expérience profess.	Équivalence diplôme (direct ou avec stage)	Total
Marchandises >= 3,5t	840	214	1 759	2 813
Marchandises < 3,5t	1 956	107	46	2 109
Voyageurs >= 9pl	213	101	788	1 102
Voyageurs < 9pl	1 038	133	-	1 129
Commissionnaires	79	89	1 661	1 829

2014

	Examen	Expérience profess.	Équivalence diplôme (direct ou avec stage)	Total
Marchandises >= 3,5t	606	171	1 807	2 600
Marchandises < 3,5t	1 907	120	45	2 072
Voyageurs >= 9pl	167	52	695	918
Voyageurs < 9pl	1 862	168	-	2 030
Commissionnaires	72	45	1 943	2 064

Source : Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Le « paquet routier » instauré par décret en décembre 2011 a modifié les conditions d'accès à la profession. Avec la suppression progressive de la voie de l'expérience pour l'attestation de capacité Marchandises +3,5 t et Voyageurs +9 places, et l'instauration de listes restreintes pour l'équivalence par les diplômes, les candidats aux postes de gestionnaires d'entreprises de transport sont incités à s'orienter vers l'examen. Néanmoins, les attestataires Voyageurs +9 places et Marchandises +3,5 tonnes par l'examen représentent respectivement 18 % et 23 % de l'ensemble des attestataires. En effet, plus de sept fois sur dix ces attestations ont été obtenues grâce à l'équivalence par les diplômes.

À également été instaurée une obligation de capacité professionnelle spécifique pour les entreprises utilisant uniquement :

- des véhicules légers de transport routier de marchandises, via une formation de 105 heures sanctionnée par un examen ;
- des véhicules d'au plus 9 places conducteur compris, via une formation de quatre semaines sanctionnée par un examen. En 2014, le nombre de personnes ayant obtenu cette capacité professionnelle a été multiplié par 1,8, tandis que le nombre d'attestations délivrées pour chacune des trois autres catégories sus-citées a reculé.

Ensemble des stagiaires inscrits et reçus aux formations obligatoires à la conduite routière en 2014

	en entreprise par moniteur		en entreprise agréée (*)		en centre agréé	
	inscrits	reçus	inscrits	reçus	inscrits	reçus
FIMO marchandises	4	4			18 128	17 957
FCO marchandises	11 322	11 319			91 415	91 325
« Passerelle » marchandises	1	0			1 344	1 340
FIMO voyageurs	14	13			4 577	4 511
FCO voyageurs	4 063	4 062	15 269	15 201	11 916	11 893
« Passerelle » voyageurs	1	1			3 262	3 248

(*) Kéolis, Transdev et RATP
Source : MEDDE

11 % de l'ensemble des FCO Marchandises et 13 % des FCO Voyageurs ont été délivrées par des moniteurs en entreprise.

Trois entreprises de transport de voyageurs agréées ont par ailleurs délivré près de la moitié des FCO Voyageurs.



Répartition des effectifs en formation obligatoire formés dans les organismes de formation soutenus par la branche

Formations d'accès au métier	Effectifs 2014	Formations continues	Effectifs 2014
Direction-encadrement			
Attestations de capacité		Matières dangereuses	862
> March +3,5t	1 182		
> March -3,5t	1 178		
> Voy +9 plcs	161		
> Voy -9 plcs	722		
> Commissionnaire	68		
Conduite			
FIMO ⁽¹⁾		FCO en centre	
> Marchandises	14 392	> Marchandises	49 043
> Voyageurs	3 057	> Voyageurs	5 610
Passerelles vers Marchandises	486	FCO par délégation de compétences (moniteurs)	
		> Marchandises	5 121
		> Voyageurs	1 857
Passerelles vers Voyageurs	1 537	Recyclage formation matières dangereuses	9 813
Auxiliaire ambulancier	2 188	Recyclage permis à points	9 178
Formation initiale matières dangereuses	14 238		
Permis de conduire			
> B	207		
> C, CE, C1	5 218		
> D, DE, D1	1 145		
Exploitation-gestion			
		Exploitation Matières dangereuses	464
Manutention-magasiner			
CACES débutants	22 630	CACES expérimentés	26 564
Autres			
Conseiller à la sécurité (initiale)	580	Conseiller à la sécurité (recyclage)	438
Homologation des formateurs	183	Formation de formateurs	81
TOTAL			177 662

Source : AFPA, AFT, AFTRAL, Promotrans

⁽¹⁾ Formation effectuée à l'AFPA, dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AFTRAL et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui).

Le nombre de personnes ayant suivi une formation obligatoire dans les organismes dispensateurs de formation de la branche, soutenus par la profession,

ainsi qu'à l'AFPA, a progressé de 1 % en 2014. Près de 70 % de ces formations ont trait à la conduite routière et 28 % sont constituées de CACES.

Formations continues (hors formations obligatoires)

Sont ici présentés les effectifs en formation continue, ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat

ou d'un titre, dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AFTRAL et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation continue par famille professionnelle en 2014 (hors formations obligatoires)

	Effectifs en formation continue
Direction-encadrement	3 320
Conduite	10 719
Exploitation-gestion	342
Manutention-magasinage	3 948
Maintenance	1 142
Autres	18 681
Total	38 152

Source : AFTRAL, Promotrans

Le nombre de personnes ayant suivi auprès d'AFTRAL ou Promotrans une formation de perfectionnement, sans caractère obligatoire, et ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme ou d'un titre professionnel, a continué de fléchir de 6 % en 2014, après -5 % en 2013.

> Utilisation des dispositifs de formation

Sont ici présentés :

- les effectifs formés de conducteurs routiers financés par l'AFT au titre de l'aide individuelle ;
- les effectifs en apprentissage dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche ou soutenus par eux ;
- les effectifs communiqués par l'OPCA Transports et Services pour les salariés des établissements de la branche conventionnelle qui ont réalisé en 2014 leur formation dans le cadre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du plan de formation, du DIF, et de la VAE. Il convient de préciser que les chiffres

OPCA Transports et Services reprennent les effectifs formés - sur ces dispositifs - par les organismes de formation de la branche (chiffres déjà inclus dans la rubrique précédente), mais englobent également les actions réalisées par les autres opérateurs qui interviennent sur ces formations.

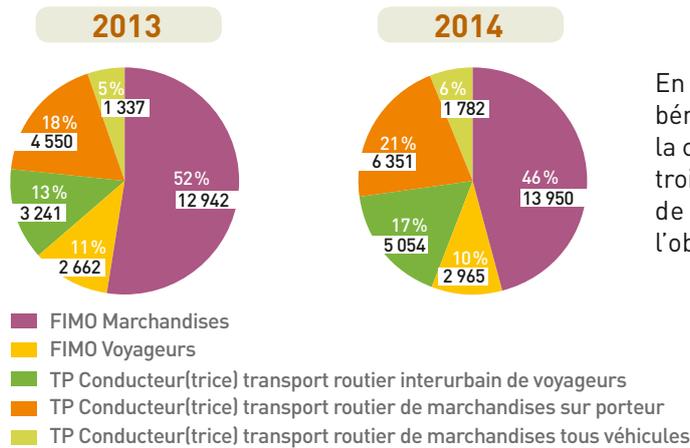
En ce qui concerne la VAE, sont également détaillés les bilans sur les titres professionnels et diplômes d'État des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE.

Sont enfin présentés les effectifs de tuteurs, toutes catégories confondues, formés dans la branche conventionnelle.



Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

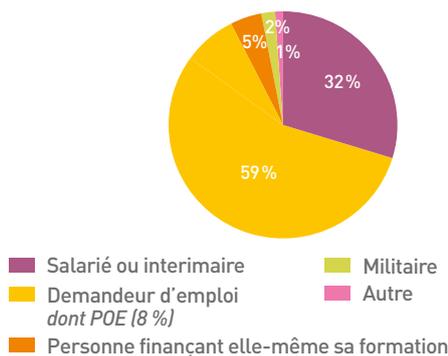
Répartition des bénéficiaires par formation



En 2014, plus de 30 000 personnes (+22 % en un an) ont bénéficié d'un co-financement de l'AFT pour se former à la conduite routière (ressource affectée), dont près des trois quarts pour la conduite de véhicules de transport de marchandises. 44 % de ces personnes visaient l'obtention d'une qualification (titre professionnel).

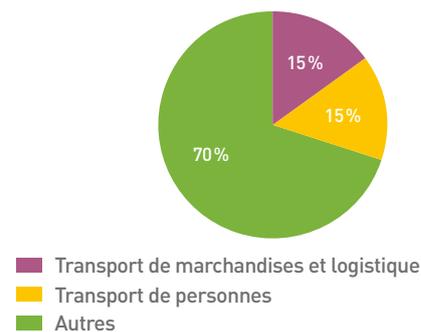
Source : AFT

Répartition des bénéficiaires en fonction de leur situation professionnelle à l'inscription en 2014



Source : AFT

Répartition des bénéficiaires salariés en fonction de leur activité en 2014



Source : AFT

Près de trois bénéficiaires sur cinq de ces financements étaient en recherche d'emploi et un tiers étaient salariés ou intérimaires. En l'occurrence, 30 % des bénéficiaires

en activité exerçaient dans des entreprises de transport de fret ou voyageurs.

Apprentissage

Sont ici présentées les statistiques sur l'apprentissage dans les Écoles ou Centres de Formation des Apprentis (CFA) d'AFTRAL et Promotrans, et les établissements de

l'Éducation Nationale ou de l'enseignement supérieur soutenus par eux et l'AFT.

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle en 2014

	Effectifs inscrits en 1 ^{ère} année d'apprentissage au 31.12.2014	Effectifs inscrits en dernière année d'apprentissage au 31.12.2014	Effectifs totaux en apprentissage au 31 décembre 2014 (1 ^{ère} , 2 ^e , 3 ^e année)	Nombre de diplômes ou titres délivrés par la voie de l'apprentissage en 2014
Direction Encadrement	279	361	499	286
Conduite	1 056	1 017	1 358	845
Exploitation-gestion	736	1 133	2 191	939
Manutention-magasiner	143	162	332	150
Maintenance	125	154	351	113
Total	2 339	2 827	4 731	2 333

Source : AFT, AFTRAL, Promotrans

On dénombre 4 731 apprentis en formation au 31 décembre 2014 dans les écoles et CFA d'AFTRAL ou Promotrans ou dans des établissements soutenus par la Profession.

34 % étaient en contrat dans des entreprises relevant de la branche.





Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2014

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	806	1 344	145	35	628	2 958	34 %
Voyageurs	534	121	0	18	94	767	31 %
Transport sanitaire	87	15	0	0	7	109	39 %
Total	1 427	1 480	145	53	729	3 834	34 %
Dont % de femmes	15 %	46 %	16 %	2 %	51 %	34 %	

Source : OPCA Transports et Services

Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

	CDI
MAR	9 %
TRV	16 %
TRS	26 %
Total	11 %

Source : OPCA Transports et Services

Le nombre de contrats de professionnalisation dans la branche a baissé de 7 % en 2014. Toutes les activités sont concernées par cette baisse. Deux contrats de professionnalisation sur cinq ont été signés pour exercer un poste à l'Exploitation (ce qui explique que 34 % des signataires des contrats de professionnalisation soient

des femmes) et plus de trois fois sur cinq dans des entreprises de transport de fret. Dans le transport de personnes, les contrats de professionnalisation signés sont plus fréquemment des CDI (jusqu'à 26 % dans le transport sanitaire) que dans le transport de marchandises (9 %).

Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2014

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	1 165	200	8	7	566	1 946	13 %
Voyageurs	354	26	4	2	93	479	25 %
Transport sanitaire	298	3	0	0	33	334	28 %
Total	1 817	229	12	9	692	2 759	17 %
Dont % de femmes	11 %	36 %	0 %	11 %	28 %	17 %	

Source : OPCA Transports et Services

Le nombre de périodes de professionnalisation s'est contracté de 3 % en 2014, comme en 2013. 62 % de ces formations sont en lien avec la conduite et 29 % portent

sur des domaines non spécifiques au transport et à la logistique.

Plan de formation

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2014

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	7 822	2 082	1 080	30	2 221	13 235	14 %
Voyageurs	983	300	0	5	522	1 810	27 %
Transport sanitaire	1 238	466	3	0	917	2 624	43 %
Total	10 043	2 848	1 083	35	3 660	17 669	20 %
Dont % de femmes	9 %	47 %	4 %	9 %	33 %	20 %	

Source : OPCA Transports et Services

Plan de formation 10 salariés et + par famille professionnelle et activité en 2014

	Conduite	Exploitation- Gestion	Manutention- Magasinage	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	32 890	8 375	7 007	334	19 022	67 628	15 %
Voyageurs	7 290	1 474	39	239	3 639	12 681	26 %
Transport sanitaire	1 815	542	7	10	2 087	4 461	39 %
Total	41 995	10 391	7 053	583	24 748	84 770	18 %
Dont % de femmes	8 %	45 %	6 %	4 %	29 %	18 %	

Source : OPCA Transports et Services

Dans les entreprises de moins de 10 salariés de la branche, le nombre de salariés ayant suivi une formation dans le cadre du plan de formation a progressé de 14 % en 2014, et cette tendance haussière s'observe dans tous les secteurs.

20 % des stagiaires au titre du plan de formation dans les entreprises de moins de 10 salariés, et 18 % dans les entreprises de 10 salariés et plus, sont des femmes, conformément à leur poids dans les effectifs de la branche (19 %).

A noter que les versements à l'OPCA Transports et Services au titre du plan +10 sont volontaires (le plan +10 est une contribution dont le versement à l'OPCA Transports et Services n'a aucun caractère obligatoire), aussi les formations prises en charge en 2014 pour des salariés d'entreprises de 10 salariés et plus qui versent tout ou partie de leur plan de formation à l'OPCA Transports et Services ne sont pas ici exhaustives.



Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Marchandises	379	351	383	1 306	1 432	1 548
Voyageurs	161	107	131	216	287	285
Transport sanitaire	38	38	40	167	84	132
Total	578	496	554	1 689	1 803	1 965

Source : OPCA Transports et Services

Près de 2 000 formations de tuteurs au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation ont été financées par l'OPCA Transports et Services dans les entreprises de la branche des transports routiers et

activités auxiliaires du transport, soit +9 %, en grande partie via les formations en ligne T-Tutorat. 28 % de ces formations ont été suivies par des femmes.

● Droit Individuel à la Formation (DIF)

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité en 2014

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total	% de femmes
Marchandises	7 687	2 636	913	30	16 755	28 021	31 %
Voyageurs	2 290	293	5	0	2 467	5 055	24 %
Transport sanitaire	379	278	0	0	437	1 094	39 %
Total	10 356	3 207	918	30	19 659	34 170	30 %
Dont % de femmes	7 %	43 %	5 %	10 %	41 %	30 %	

Source : OPCA Transports et Services

Droit Individuel à la Formation (DIF) portable par famille professionnelle

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Total	2 878	226	1 539	34	1 980	6 657
Dont % de femmes	7 %	62 %	5 %	12 %	38 %	18 %

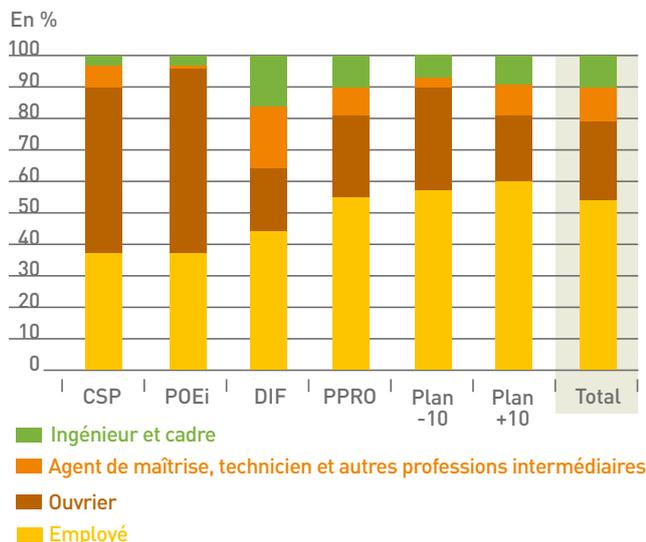
Source : OPCA Transports et Services

Plus de 34 000 salariés de la branche ont fait valoir en 2014 leur Droit Individuel à la Formation, soit 29 % de plus qu'en 2013, ainsi que près de 6 300 demandeurs d'emploi disposant d'un reliquat de droit DIF, acquis lors d'un précédent emploi dans des entreprises de la branche (DIF portable). La durée moyenne par stagiaire des formations DIF était comprise entre 18 heures dans

le secteur de l'entreposage et stockage frigorifique et 50 heures dans le transport sanitaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) succède au DIF, et vise l'acquisition de compétences attestées (qualification, certification, diplôme).

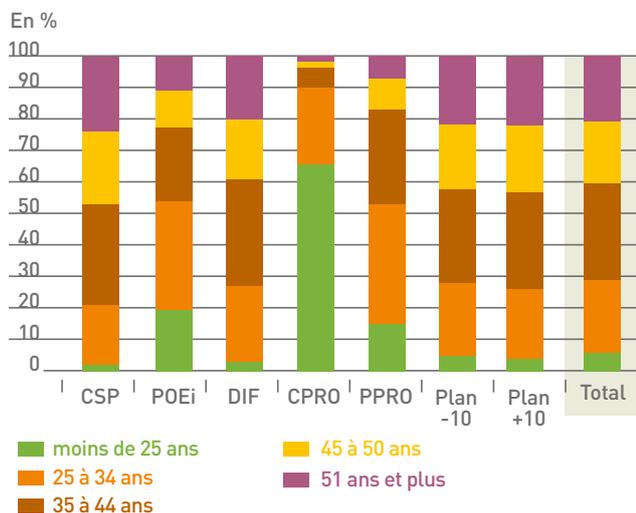
Répartition des bénéficiaires par catégorie socio-professionnelle



Source : OPCA Transports et Services

Si 36 % des stagiaires DIF étaient des cadres, techniciens ou agents de maîtrise, 96 % des POEi ont bénéficié à des employés ou ouvriers.

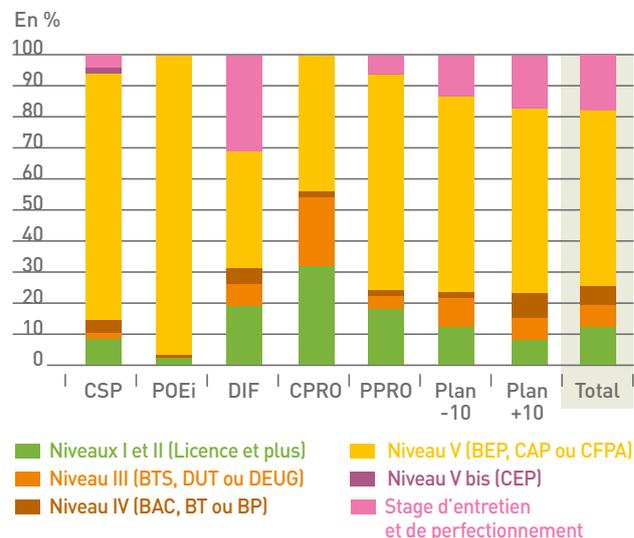
Répartition des bénéficiaires par âge



Source : OPCA Transports et Services

29 % des salariés de la branche ont plus de 50 ans, néanmoins ils ne sont que 7 % dans cette tranche d'âge à avoir suivi une formation dans le cadre d'une période de professionnalisation, et 20 % dans le cadre d'un DIF.

Répartition des bénéficiaires par niveau de formation visé



Source : OPCA Transports et Services

Une majorité de jeunes en contrat de professionnalisation dans les entreprises de la branche préparait une formation de niveau au moins Bac + 2.

A contrario, 98 % des demandeurs d'emploi en POEi visaient un niveau V.

Seulement 6 % des bénéficiaires de formation, tous dispositifs confondus, préparaient une formation de niveau Bac.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Accompagnements de VAE financés par l'OPCA Transports et Services

	2010	2011	2012	2013	2014
Marchandises	137	16	32	196	188
Voyageurs	51	1	3	28	27
Transport sanitaire	1	1		2	3
Total	189	18	35	226	218

Source : OPCA Transports et Services

En 2014, l'OPCA Transports et Services a soutenu l'accompagnement, par des organismes de branche ou autres, de 218 candidats à la VAE.



VAE sur les diplômes

	2013			2014		
	Présentés	Validations partielles	Validations totales	Présentés	Validations partielles	Validations totales
Conduite						
CAP Conducteur routier « marchandises »	13	0	13	7	2	5
CAP Conducteur livreur de marchandises	4	2	2	5	0	5
CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger	0	0	0	2	0	2
CAP Agent d'accueil et de conduite routière - transport de voyageurs	20	2	18	20	0	20
BAC PRO Conducteur transport routier marchandises	26	6	19	43	15	26
Diplôme d'État d'ambulancier	68	14		10	7	
Exploitation-Gestion						
BEP Logistique et transport	12	1	11	13	3	10
BAC PRO Transport	19	5	12	25	4	21
BAC PRO Logistique	296	31	239	243	31	195
BTS Transport et prestations logistiques	102	14	76	104	13	75
Manutention-magasinage						
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	55	4	48	23	1	22
Maintenance						
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels	7	1	6	4	0	4
BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles option : véhicules industriels	21	3	17	16	3	12
BTS Après vente automobile option véhicules industriels	9	1	6	9	2	6
TOTAL	584	70	467	524	81	403

Source : Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la santé (DREES)

46 % des candidats à la VAE d'un diplôme d'État transport-logistique postulaient en 2014 au Bac Pro Logistique, et 20 % au BTS Transport et prestations logistiques.

77 % des candidats ont obtenu une validation totale de leur diplôme.

Le nombre de candidats à la VAE pour des diplômes transport et logistique a diminué de 10 % en 2014.



VAE sur les titres professionnels dans l'ensemble des centres (validations totales)

	2013		2014	
	présentés	admis	présentés	admis
Conduite				
Conducteur(trice)-livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	12	12	7	6
Conducteur(trice) transport routier marchandises sur porteur	32	18	28	25
Conducteur(trice) du transport routier tous véhicules	33	27	9	8
Conducteur(trice) transport routier interurbain de voyageurs	50	34	71	57
Exploitation-gestion				
Assistant(e) d'exploitation en transport	0	0	1	1
Technicien(ne) d'exploit. transport terrestre marchandises	6	2	4	2
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	32	26	46	36
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transitaire aérien et maritime	3	1	15	14
Technicien(ne) supérieur(e) en transport option transport terrestre	63	50	22	17
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistiques	16	11	20	15
Technicien(ne) supérieur(e) en transports de personnes	2	2	0	0
Manutention-magasinage				
Cariste d'entrepôt	44	40	57	45
Agent(e) magasinier(ère)	54	49	48	43
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	53	41	55	51
TOTAL	400	313	383	320

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

84 % des candidats qui se sont présentés en 2014 à la VAE sur les titres professionnels transport et logistique ont été admis (après 78 % en 2013). Les titres professionnels en Manutention/Magasinage

sont relativement plus recherchés que les titres professionnels en Conduite : ces domaines couvrent respectivement 42 % et 30 % des dossiers présentés pour la VAE.



Insertion professionnelle

Situation professionnelle des apprentis

Les apprentis sortant des CFA (Centre de Formation d'Apprentis) et écoles d'AFTRAL et Promotrans sont interrogés six mois après la fin de leur formation en transport et logistique.

Situation des jeunes au moment de l'enquête

	Parmi ceux qui sont en entreprise						
	% positionnés sur le marché de l'emploi ⁽¹⁾	dont % en entreprise ⁽²⁾	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique ⁽³⁾
Direction-encadrement							
MOLI Manager des opérations de logistique internationale							
	98 %	65 %	70 %	27 %	3 %	0 %	30 %
Manager opérationnel transport logistique (EST)							
	82 %	93 %	46 %	8 %	38 %	8 %	69 %
REL Responsable en logistique							
	93 %	66 %	34 %	20 %	34 %	11 %	47 %
RTM Responsable du transport multimodal							
	97 %	100 %	20 %	6 %	74 %	0 %	11 %
Conduite							
BAC Pro. Conducteur transport routier marchandises							
	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %
CAP Conducteur routier «marchandises»							
	97 %	76 %	63 %	23 %	5 %	9 %	68 %
CAP Déménageur sur VUL							
	100 %	40 %	50 %	0 %	0 %	50 %	100 %
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « transport de voyageurs »							
	93 %	77 %	80 %	20 %	0 %	0 %	90 %
TP Conducteur de transport de marchandises							
	97 %	75 %	70 %	30 %	0 %	0 %	52 %
TP Conducteur livreur sur VUL							
	100 %	57 %	75 %	25 %	0 %	0 %	50 %



Suite du tableau

Parmi ceux qui sont en entreprise

	% positionnés sur le marché de l'emploi ⁽¹⁾	dont % en entreprise ⁽²⁾	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique ⁽³⁾
Exploitation-gestion							
Licence pro Transport de marchandises	86 %	67 %	25 %	50 %	25 %	0 %	50 %
Licence pro Transport de voyageurs	100 %	100 %	67 %	17 %	17 %	0 %	17 %
BTS Transport et prestations logistiques	96 %	77 %	40 %	17 %	41 %	2 %	75 %
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	95 %	78 %	29 %	18 %	35 %	18 %	45 %
BAC Pro. Transport	100 %	100 %	30 %	10 %	60 %	0 %	80 %
BAC Pro. Logistique	92 %	71 %	22 %	12 %	57 %	9 %	39 %
Manutention-magasinerie							
CAP Agent d'entrepôt et de messagerie	97 %	78 %	9 %	24 %	58 %	9 %	22 %
Maintenance							
BAC Pro. Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	78 %	93 %	53 %	7 %	40 %	0 %	21 %
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicule industriel	83 %	62 %	17 %	6 %	78 %	0 %	28 %
TOTAL	94 %	77 %	43 %	18 %	31 %	8 %	53 %

(1) personnes positionnées sur le marché de l'emploi : en emploi (y compris alternance) ou demandeur d'emploi

(2) personnes en emploi (y compris alternance) parmi celles positionnées sur le marché du travail

(3) entendu dans un sens plus large que le champ conventionnel

Source : AFTRAL, Promotrans

Environ six mois après avoir terminé leur formation en transport ou logistique dans les Écoles ou CFA des organismes de formation de la branche, 94 % des apprentis sont positionnés sur le marché du travail (en emploi ou recherche d'emploi), et parmi eux 77 % sont en contrat dans une entreprise, le plus souvent en CDI.

Par comparaison avec l'enquête de placement menée par l'AFT auprès des établissements de l'Education Nationale soutenus, on note :

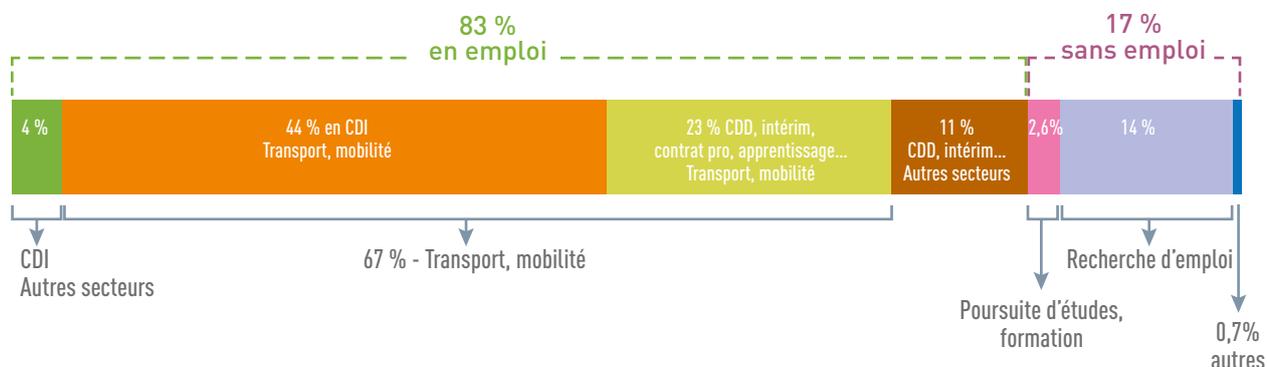
- une plus forte part d'actifs (94 % pour les sortants de formations suivies en apprentissage contre 68 % pour les sortants de lycées professionnels) ;
- une plus forte proportion de jeunes en emploi parmi ces actifs (77 % pour les sortants de formations suivies en apprentissage contre 62 % pour les sortants de lycées professionnels).

Insertion professionnelle après un contrat de professionnalisation, une POEi, une POEc ou un CSP

Depuis début 2014, l'OPCA Transports et Services réalise des enquêtes qualité à destination des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEi).

En 2015, les bénéficiaires de préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) ont aussi été contactés. Ces enquêtes permettent notamment de calculer le taux d'accès à l'emploi des bénéficiaires six mois après la fin de la formation.

Situation professionnelle six mois après la fin d'un contrat de professionnalisation

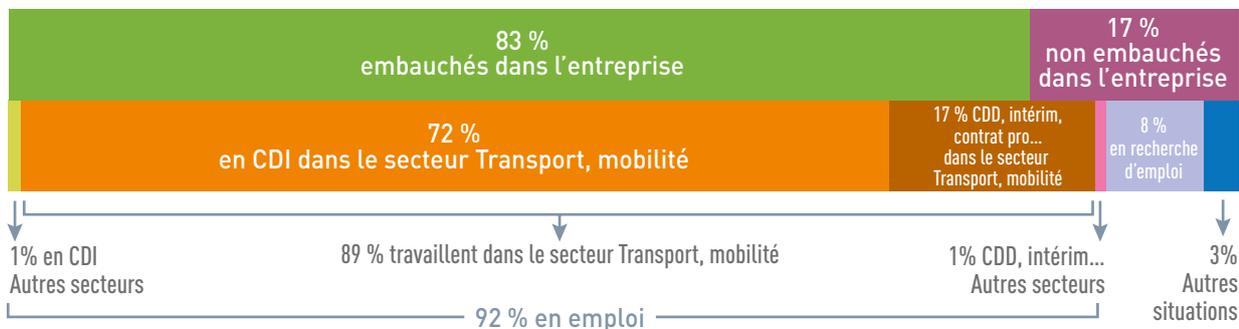


Source : OPCA Transports et Services

Concernant les formations terminées en 2014, 83 % des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation sont en emploi six mois après la fin de leur contrat ; 48 %

sont en CDI et 34 % ont un autre type de contrat (CDD, intérim, contrat pro...). 67 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

Situation professionnelle six mois après la fin d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEi)



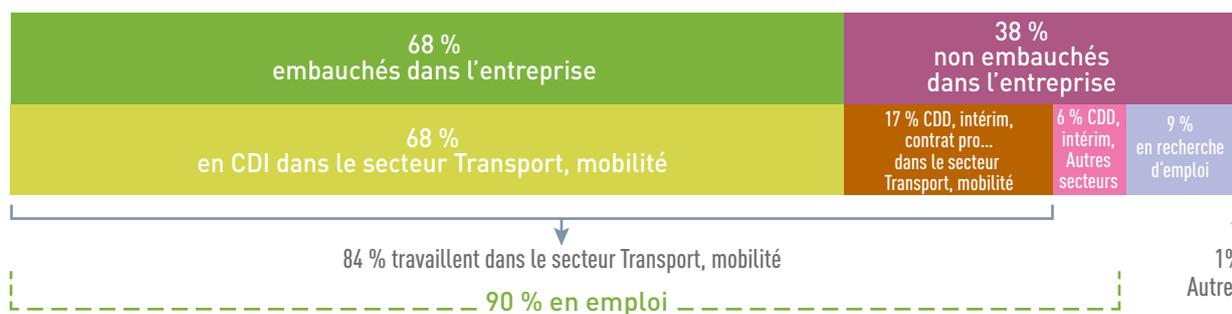
Source : OPCA Transports et Services

92 % des bénéficiaires d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle terminée en 2014 sont en emploi six mois après la fin de leur formation ; 73 % sont en

CDI et 18 % ont un autre type de contrat (CDD, intérim, contrat pro...). 89 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.



Situation professionnelle six mois après la fin d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEc)

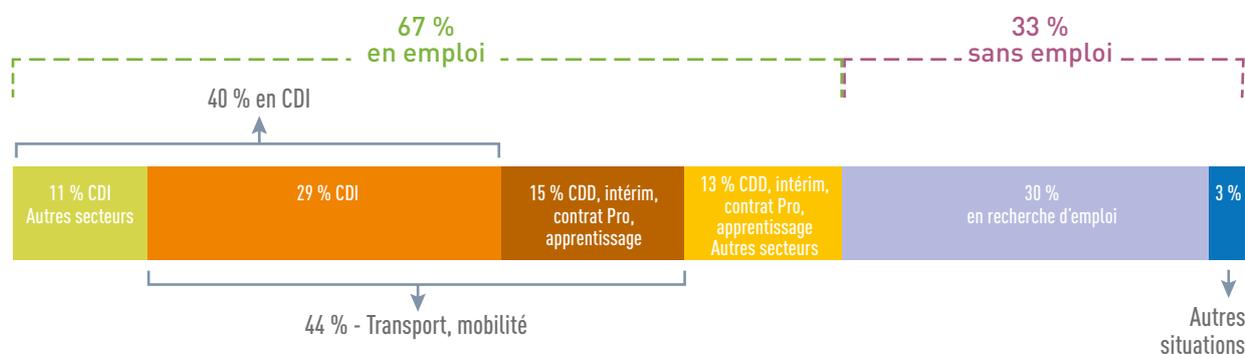


Source : OPCA Transports et Services

90 % des bénéficiaires d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective terminée en 2014 sont en emploi six mois après la fin de leur formation ; 68 % sont en CDI et

23 % ont un autre type de contrat (CDD, intérim, contrat pro...). 84 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

Situation professionnelle six mois après la fin d'un contrat de sécurisation professionnelle



Source : OPCA Transports et Services

67 % des bénéficiaires d'un contrat de sécurisation professionnelle terminé en 2014 sont en emploi six mois après la fin de leur contrat ; 40 % sont en CDI (dont

gérant, créateur et reprenneur d'entreprise) et 28 % en CDD. 44 % des bénéficiaires sont en emploi dans les métiers du transport et de la mobilité.

Prospective

Prévisions d'emploi

Évolution des effectifs 2015 par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	Ne se prononce pas
Direction	0 %	86 %	4 %	10 %
Gestion	3 %	81 %	4 %	13 %
Vente-Achats	3 %	73 %	3 %	20 %
Exploitation Transport	7 %	72 %	4 %	16 %
Logistique/Manutention/Magasinage	5 %	69 %	5 %	21 %
Conduite	17 %	62 %	9 %	12 %
Maintenance	3 %	71 %	4 %	22 %
Interprofessionnel	1 %	70 %	3 %	25 %
Ensemble	6 %	73 %	5 %	16 %

Source : Enquête Tableau de bord

Les employeurs de la branche, interrogés courant 2015, sont relativement plus nombreux à anticiper une augmentation de leurs effectifs salariés en 2015 que leur diminution : le différentiel est de 1 point entre le pourcentage d'établissements prévoyant une hausse des effectifs et le pourcentage de ceux prévoyant une baisse des effectifs.

Les anticipations s'avèrent particulièrement bien orientées en 2015 pour les effectifs en Conduite (différentiel de 8 points) et Exploitation Transport (différentiel de 3 points).

Évolution des effectifs 2015 par activité (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	Ne se prononce pas
TRM	5 %	74 %	6 %	15 %
TRV	9 %	77 %	3 %	11 %
DEM	6 %	64 %	6 %	24 %
LOC	5 %	67 %	5 %	23 %
AUX	7 %	74 %	5 %	15 %
PRL	7 %	68 %	5 %	19 %
TRS	7 %	69 %	3 %	21 %
Total	6 %	73 %	5 %	16 %

Source : Enquête Tableau de bord

Dans le transport de personnes en particulier, les employeurs s'attendent en 2015 plus fréquemment à des créations qu'à des destructions d'emplois dans leur établissement. Ainsi, dans le transport routier de voyageurs, le différentiel entre le pourcentage

d'établissements prévoyant une augmentation des effectifs et le pourcentage de ceux prévoyant une diminution des effectifs est de 6 points. Il est de 4 points dans le transport sanitaire.



Prévisions de recrutements

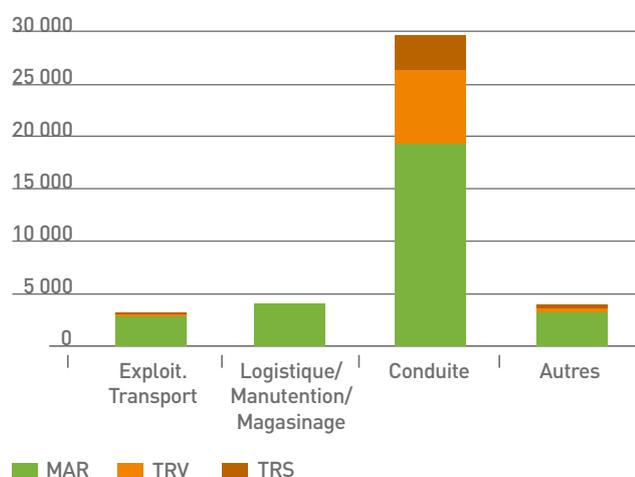
Répartition des établissements ayant des projets de recrutement en 2015 par activité

	Nombre d'établissements	En % des établissements avec salariés
TRM	6 249	28 %
TRV	1 874	50 %
DEM	396	29 %
LOC	284	25 %
AUX	1 614	37 %
PRL	422	34 %
TRS	2 055	39 %
Total	12 894	33 %

Un tiers des employeurs interrogés en 2015 ont déclaré avoir des projets de recrutement au cours de l'année, et jusqu'à la moitié des employeurs dans le transport routier de voyageurs.

Source : Enquête Tableau de bord

Répartition des projets de recrutements 2015 par famille professionnelle et activité



Tous secteurs confondus de la branche, près des trois quarts des projets de recrutement portent sur la famille professionnelle Conduite, et dans le secteur du transport routier de voyageurs, neuf projets de recrutement sur dix.

Après la Conduite, la famille professionnelle Logistique/Manutention/Magasinage est celle où les projets de recrutement sont les plus nombreux (10 % des intentions d'embauche recueillies).

Source : Enquête Tableau de bord

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

	2014	2015
TRM	17 %	19 %
TRV	41 %	37 %
DEM	33 %	26 %
LOC	26 %	24 %
AUX	19 %	20 %
PRL	15 %	15 %
TRS	28 %	29 %
Total	22 %	22 %

22 % des établissements interrogés expriment des difficultés de recrutement, soit la même proportion qu'un an auparavant. Néanmoins, dans le transport routier de voyageurs, cette proportion s'élève à 37 %.

Source : Enquête Tableau de bord

ZOOM SUR UNE PROSPECTIVE MÉTIER ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES EXPLOITANTS TRANSPORT

Les conditions de travail :

- C'est un métier au cœur des tensions de l'organisation des entreprises, combinant en permanence les exigences divergentes des différentes parties prenantes de son activité que sont, les clients, les acheteurs, les conducteurs, la direction, les consommateurs du service...
- Il se caractérise par une forte densité d'informations et une contrainte temps permanente, avec un soutien d'aides techniques comme la géolocalisation, des systèmes expert d'aide à la planification, à la gestion des temps de conduite, la gestion des anomalies et dysfonctionnements.

Les facteurs d'évolution du métier :

- L'impact des nouvelles technologies sur la communication : l'exploitant devra utiliser différents canaux de communication, gérer les outils de gestion informatisés qui densifient l'information et facilitent l'échange avec les différents services de l'entreprise et avec les clients.
- Une nécessaire veille réglementaire pour répondre aux enjeux de sécurité, d'environnement, de réglementation sociale et anticiper les évolutions pour assurer des transports conformes aux exigences de demain.
- Des clients plus exigeants et mieux formés qui attendent des exploitants qu'ils puissent échanger et co-construire des solutions de transport adaptées à leurs enjeux.
- L'attractivité du métier menacée, décalage entre les offres d'emplois et l'appétence des jeunes pour ce métier jugé, difficile, dur sur le plan des amplitudes, du rythme, de la pression.

Les scénarios d'évolution :

Quatre grands scénariis d'évolution ont été construits pouvant dans la réalité du métier se combiner entre eux :

- Le scénario de la rationalisation du métier, plus expert en solutions de transport, reposant sur des pratiques de gestion renouvelées, basé sur du court terme et une orientation business.
- Le scénario de l'industrialisation des processus, intégrant les nouvelles technologies et la spécialisation des rôles, tout en ayant une orientation business est lui basé sur le long terme.
- Le scénario du privilège relationnel, renforçant les dimensions relationnelles et la dimension managériale, basé sur une orientation humaine sur le court terme.
- Le scénario de la qualité de vie au travail, qui accompagne les parcours professionnels et améliore les conditions de travail, basé sur des temps plus longs et une orientation plus humaine.

Source : *Étude prospective métier et conditions de travail des exploitants dans les entreprises de transport OPTL Languedoc-Roussillon*

Contact : languedocroussillon@optl.fr



Estimations des effectifs au 31/12/2015

Effectifs estimés au 31/12/2015 par famille professionnelle

Dénominations	Clé de répartition	Estimation des effectifs fin 2015
DIRECTION	3,0 %	20 124
GESTION	5,1 %	33 857
VENTES/ACHATS	1,3 %	8 841
TECHNIQUES D'EXPLOITATION	8,7 %	58 423
MANUTENTION/MAGASINAGE	10,2 %	68 128
CONDUITE	67,7 %	453 097
TRANSPORT DE PERSONNES	19,8 %	132 850
- Transport de voyageurs	12,6 %	84 555
- Transport sanitaire	7,2 %	448 296
TRANSPORT DE MARCHANDISES	47,8 %	320 246
MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	2,4 %	15 834
INTERPROFESSIONNEL	1,7 %	11 447
TOTAL	100,0 %	669 751

L'Observatoire estime que les effectifs de la branche au sens de la CCNTR ont évolué de 1,7 % au cours de l'année 2015, soit 11 290 salariés supplémentaires, ce qui

porterait le nombre total de salariés à 669 751 exerçant fin 2015 leur métier dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires du transport.





**OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)**

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr